

Réchauffement des relations entre Alger et Niamey
Le Président du Niger attendu aujourd'hui à Alger



Air Algérie révise son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie

P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 15 Février 2026 / N° 1272 / PRIX 20 DA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (CPS) :

L'unité africaine, rempart contre les ingérences étrangères et l'instabilité

Le Président Tebboune n'a eu de cesse de pourfendre les «ingérences extérieures illégitimes» en Afrique, appelant à des solutions africaines aux problèmes africains... P3



Education

SAADAoui lance le « PRIX DE LA RECHERCHE ÉDUCATIVE »

P5



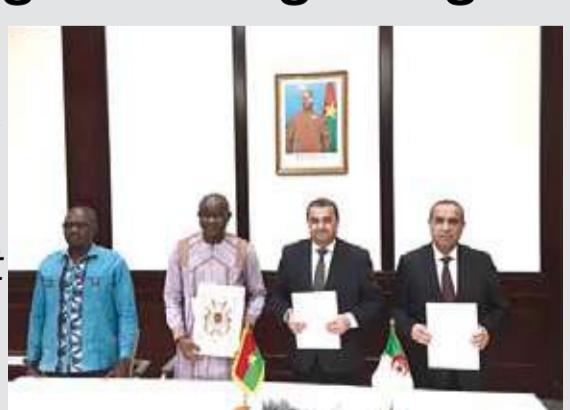
L'Algérie crée son centre d'arbitrage indépendant

UN RENFORCEMENT DE LA SOUVERAINETÉ JURIDIQUE

P4

L'expertise de Sonatrach, Sonelgaz et Naftal sollicitée
L'énergie au cœur d'une nouvelle dynamique entre Alger et Ouagadougou

Algérie-Burkina Faso : éléver la coopération au rang de partenariat stratégique dans les secteurs des hydrocarbures, de l'énergie et des mines, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU 2^E SOMMET AFRIQUE-ITALIE

L'Algérie, «un partenaire actif» du plan Mattei

PAR MAHDI B

Lors des travaux de plusieurs thèmes inscrits à l'agenda de la 39e session ordinaire du Sommet de l'Union africaine (UA), dont celui du MAEP, ou la coopération italo-africaine, ainsi que les questions du climat, l'Algérie a défini ses positions, comme elle a défendu une vision africaine claire sur l'ensemble des dossiers de coopération entre les pays du continent et leurs partenaires, dont l'Italie à travers le Plan Mattei. Le président de la République est ainsi revenu, lors des travaux du 2^e Sommet Afrique-Italie, sur les points sensibles de ce projet de coopération italo-africaine pour expliquer la vision de l'Algérie sur ce type de partenariat entre un pays européen, une puissance militaire, financière et membre des sept pays les plus industrialisés du monde (G7). Pour le Président Tebboune, «le succès du partenariat Italie-Afrique exige de faire du développement économique et social (en Afrique) l'axe de toute coopération», tout en respectant «la souveraineté nationale et des choix de développement, le renforcement de la coordination avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la garantie d'un financement suffisant et la mise en œuvre efficace des projets». Il a dans ce sens focalisé sur les potentialités de ce partenariat, non sans préciser que «l'Algérie, convaincue du potentiel du partenariat Italie-Afrique, est disposée à poursuivre sa contribution pour le faire aboutir dans un esprit responsable et constructif». Deux ans après l'annonce de sa mise en œuvre, l'objectif est de consolider le «Plan Mattei», la stratégie italienne sur le continent : un peu plus de 5 milliards d'euros sur trois ans pour financer des projets dans 14 pays africains. En arrière-plan de cette promesse financière, il y a le projet de l'Italie de rapatrier dans leurs pays les Africains en situation irrégulière dans la péninsule. De nombreux pro-

L'Algérie, par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a défini les positions africaines mais également nationales face aux grandes questions actuelles et à venir qui concernent au premier plan le développement, la paix et la bonne gouvernance en Afrique.

jets ont démarré grâce aux financements du plan Mattei, assure Giovanni Carbone, directeur du département Afrique de l'Institut italien d'études politiques internationales. Le Plan Mattei représente la stratégie de l'Italie pour redéfinir sa présence en Méditerranée élargie et en Afrique, en promouvant une coopération basée sur des partenariats équitables et durables. Inspirée par Enrico Mattei, industriel et homme politique italien, cette initiative se concentre sur six secteurs prioritaires : énergie, agriculture, eau, santé, éducation et infrastructures, afin de répondre aux enjeux du développement économique, de la sécurité énergétique et des dynamiques migratoires. Le Président Tebboune a cependant averti que l'Afrique place en tête de ses priorités «l'établissement de partenariats équilibrés, basés sur la réciprocité, la confiance et les intérêts communs à long terme et non pas sur des approches conjoncturelles ou unilatérales», avant d'appeler de ses vœux une nouvelle étape (du Plan Mattei) qui soit «plus ambitieuse, plus inclusive et plus efficace», en vue de «construire ensemble un avenir commun prospère au service de l'Afrique et de l'Italie». Il a en outre indiqué que ce deuxième Sommet est l'occasion d'évaluer ce qui a été accompli depuis le lancement du Plan Mattei et de définir, de manière collective et constructive, les priorités futures. L'Algérie y prend part en tant que «partenaire actif», convaincue que «l'Afrique n'accepte plus d'être un simple spectateur des politiques la concernant, mais entend être un acteur souverain dans leur élaboration et leur mise en œuvre», a-t-il soutenu. Il a, dans ce contexte, passé en revue les domaines de

coopération couverts par l'expérience algéro-italienne, qui remonte à plusieurs décennies, citant le partenariat stratégique entre les deux pays dans le domaine de l'énergie qui représente un «modèle exemplaire», ainsi que d'autres domaines vitaux comme le projet agricole intégré à Timimoun et le Centre de formation, de recherche et d'innovation agricole Enrico-Mattei dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, à dimension africaine. De tels projets font du Plan Mattei un «cadre opérationnel efficace dès lors qu'il se focalise sur des projets structurants, respecte les priorités de développement dans nos pays et s'inscrit, dans sa conception et sa mise en œuvre, dans une perspective africaine», a assuré le président de la République.

Climat, la nécessaire cohésion africaine

Sur le volet particulier et non moins délicat de l'équation Climat, le président de la République a souligné, dans son allocution lors des travaux du Comité des chefs d'Etat et de Gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC), lu en son nom par le Premier ministre, M. Sifi Ghrib, «la nécessité de préserver la cohésion du groupe africain lors des prochaines négociations internationales et d'oeuvrer pour une transition juste bénéficiant à l'ensemble de nos pays, tout en s'écartant des approches individuelles qui ignorent une réalité immuable dans notre continent». Le Président Tebboune fait clairement allusion aux politiques environnementales séparatistes et les négociations sur le Climat par les pays

qui polluent le plus, c'est-à-dire les puissances industrielles dont les Etats-Unis et l'Union européenne, sans pour autant ni réduire leurs empreintes carbone, ni venir en aide, financièrement, aux pays africains, qui polluent le moins mais qui paient le plus la facture de la détérioration du climat, et, mieux, sont marginalisés lors des conférences internationales sur le sujet. «L'adoption d'une position unifiée est la voie idéale pour défendre nos intérêts communs, bâtir des partenariats internationaux et régionaux ambitieux, accroître les financements destinés à nos pays et faciliter le transfert technologique pour faire face au dilemme climatique persistant», a soutenu le président de la République. Il a ainsi soutenu que «face aux difficultés croissantes rencontrées par nos économies dans les équations climatique et commerciale, il est devenu impératif d'adopter une démarche qui réponde réellement à nos besoins et qui encourage les initiatives régionales et continentales ainsi que la coopération Sud-Sud». Comme contribution à cet effort continental, l'Algérie a travaillé pour le lancement d'une initiative visant à créer une force civile africaine pour faire face aux catastrophes naturelles, «assurant une réponse immédiate et efficace et apportant le soutien nécessaire aux pays impactés», a poursuivi le président de la République. Pointant du doigt les politiques environnementales des pays industrialisés, mais qui polluent le plus, le chef de l'Etat a fait remarquer : le respect effectif des engagements climatiques est «tributaire de la réalisation d'une véritable justice climatique, incarnant les principes d'équité et de responsabilités communes, mais différenciées, ainsi que de la nécessité pour les pays développés de mener les efforts mondiaux, en réduisant leurs émissions et en fournissant le soutien financier et technologique nécessaire aux pays en développement, notamment africains.» ■

L'EXPERTISE DE SONATRACH, SONELGAZ ET NAFTAL SOLICITÉE L'énergie au cœur d'une nouvelle dynamique entre Alger et Ouagadougou

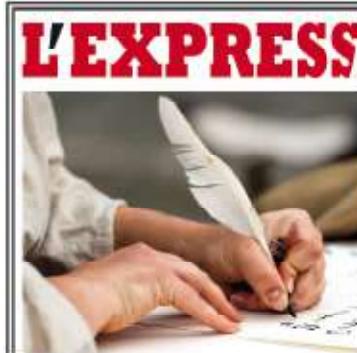
PAR MAHREZ Z

La visite de la délégation algérienne menée par les ministres des Hydrocarbures et des Mines, et de l'Energie et des Energies renouvelables au Burkina Faso, les 12 et 13 février 2026, a été couronnée par la signature à Ouagadougou d'un procès-verbal de discussions dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie, des mines et de la formation. Le document signé traduit les résultats positifs des entretiens bilatéraux tenus entre les deux parties, et souligne «l'engagement commun des deux pays à éléver leur coopération au rang de partenariat stratégique dans les secteurs des hydrocarbures, de l'énergie et des mines, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération africaine et à consolider le principe de la coopération Sud-Sud», indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. La signature constitue, par ailleurs, selon la même source, «une nouvelle étape dans le renforcement des relations fraternelles et de la coopération entre l'Algérie et le Burkina Faso, et témoigne concrètement de la volonté politique commune de construire un partenariat afri-

cain efficace, fondé sur le bénéfice mutuel et l'intégration économique». La cérémonie de signature a été présidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjali, et le ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières du Burkina Faso, Yacouba Zabré Gouba. Le procès-verbal de discussions définit les axes de coopération prioritaires. Il s'agit notamment de l'approvisionnement du Burkina Faso en produits pétroliers, du développement de la coopération dans le domaine du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du renforcement des capacités de stockage et de distribution, en plus de l'élargissement du partenariat dans le secteur de l'électricité à travers l'accompagnement de la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL) dans des projets de production, de transport, de distribution, de maintenance et d'équipements, selon le communiqué. L'accord prévoit également le soutien à la coopération dans le domaine de l'exploitation et de la transformation des ressources minérales, l'échange d'expertise et d'expérience, ainsi que le lancement de programmes de formation au profit des cadres et techniciens burkinabé dans diverses spécialités des

hydrocarbures, de l'électricité et des énergies renouvelables. Les deux parties sont, par ailleurs, convenues de mettre en place des mécanismes de suivi conjoints, à travers la formation de groupes de travail sectoriels, afin de garantir la concrétisation effective des accords conclus. En prélude à ces accords, les responsables de Sonatrach, Naftal, et Sonelgaz, ainsi que les hauts cadres du ministère des Hydrocarbures, ont tenu, à Ouagadougou, des réunions de coordination avec, d'une part, la Société nationale burkinabé des hydrocarbures (SONABHY), un établissement public chargé de l'importation, du stockage, du transport, du traitement et de la commercialisation des hydrocarbures liquides et gazeux, et avec la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL), d'autre part. Il s'agissait notamment de passer en revue les moyens de renforcer la coopération, et l'exploration des opportunités de partenariat dans le secteur des hydrocarbures, dans le but notamment de faire bénéficier le Burkina Faso de l'expertise algérienne en matière de production, de transport et de distribution de produits pétroliers, en particulier de gaz de pétrole liquéfié (GPL) et de propane. L'éventualité d'aider le Burkina Faso à mettre en place un centre de remplis-

sage de bouteilles de butane et à lui fournir les équipements nécessaires, tels que bouteilles et accessoires, a également été abordée, ainsi que le développement de programmes de formation dans ce domaine. Les discussions ont également porté sur les possibilités d'échange d'expertise et de connaissances techniques, le renforcement des programmes de formation et le développement des compétences humaines, ainsi que la valorisation de l'expérience accumulée par Sonatrach et ses filiales, dont Naftal notamment. Il s'agissait aussi d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables. Dans ce contexte, la partie algérienne a réaffirmé sa volonté d'apporter son soutien au Burkina Faso sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'électricité, et plus particulièrement dans les domaines du développement des capacités de production d'électricité, la mise en œuvre et le suivi des projets de transport et de distribution d'électricité, la modernisation et l'extension des réseaux électriques et l'amélioration de leur efficacité, la maintenance des installations de production et des réseaux de transport et de distribution, et la fourniture d'équipements et de consommables électriques. ■



L'EXPRESS
Quotidien national d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouliouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE :
ZAHIR MEHDAQUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
RABAH YOUSSEF RABAH

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication d'édition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@unep.com.dz
Programmation.regie@unep.com.dz
agence.oran@unep.com.dz
agence.annaba@unep.com.dz
agence.ouargla@unep.com.dz
agence.constantine@unep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (CPS) :

L'unité africaine, rempart contre les ingérences étrangères et l'instabilité

À Addis-Abeba, le Président Tebboune, représenté par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a réaffirmé le soutien de l'Algérie à la souveraineté des États et appelé à un règlement pacifique des conflits, insistant sur la mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et sur les « solutions africaines aux problèmes africains ».

PAR NASSIM TERKI

A Addis-Abeba, le Premier ministre Sifi Ghrieb a représenté le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la 39^e session ordinaire du Sommet de l'Union africaine. La séance a été consacrée à l'examen du rapport du Conseil de paix et de sécurité sur la situation du continent africain. Dans son allocution, lue par le Premier ministre, le Président Tebboune a salué les efforts du Président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi à la tête du Conseil de paix et de sécurité et « l'important rapport » présenté, dans un contexte complexe marqué par des tensions géopolitiques et des pressions sécuritaires. Le Chef de l'État a rappelé la position constante de l'Algérie sur les crises africaines et exprimé son « plein soutien » à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Abordant le Sahel, il a insisté sur la nécessité d'une approche « globale et intégrée », soulignant que la sécurité et le développement sont étroitement liés et que les causes socioéconomiques de l'extrémisme violent

doivent être traitées. Pour la Libye, l'Algérie renouvelle son appui au « processus politique interlibyen ». Le Président Tebboune insiste sur le rôle des efforts africains et onusiens pour rapprocher les positions des Libyens et rappelle que la sortie de crise passe par des « élections libres et transparentes » et le « retrait complet et immédiat de toutes les forces étrangères et des mercenaires », afin de garantir l'unité et la souveraineté du pays. Concernant le Soudan, le président a exprimé sa « profonde consternation » face à la tragédie humanitaire et aux violations des droits, tout en saluant le rôle central de l'UA. Il a appelé à un cessez-le-feu immédiat et à un dialogue « intersoudanais, souverain et inclusif » pour mettre fin à l'effusion de sang et répondre aux aspirations du peuple soudanais. Dans la Corne de l'Afrique, l'Algérie a rappelé le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et l'importance de résoudre les « différends » par le dialogue et les mécanismes de l'UA. Sur le Sahara occidental, le Président Tebboune a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux efforts de l'Organisation des Nations Unies



pour parvenir à une solution « juste, durable et mutuellement acceptable » et a insisté sur l'importance de soutenir le Représentant personnel du Secrétaire général. Enfin, le Chef de l'État a mis en garde contre les « ingérences extérieures illégitimes », qu'il considère comme un frein majeur à la stabilité et à la construction démocratique en Afrique, et a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre l'Architecture africaine de paix et de sécurité et de concrétiser les « solutions africaines aux problèmes africains ». ■

RÉCHAUFFEMENT DES RELATIONS ENTRE ALGER ET NIAMEY

Le Président du Niger attendu aujourd'hui à Alger

Le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le général d'armée Abdourahamane Tiani, effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite de travail de deux jours en Algérie, à la tête d'une importante délégation, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué de la Présidence de la République rendu public hier. Cette visite vise à « renforcer les liens de fraternité, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays frères, dans le cadre d'une nouvelle dynamique destinée à tirer le meilleur parti de leurs capacités et potentialités, au bénéfice des peuples algérien et nigérien ». Elle constituera également une « opportunité pour examiner des questions politiques liées au continent africain, en général, et au voisinage sahélien, en particulier », ajoute la même source. Les deux

pays travailleront à la concrétisation de projets mutuellement bénéfiques et au renforcement des partenariats économiques transfrontaliers. La visite d'Abdourahamane Tiani à Alger intervient à un moment charnière pour la diplomatie sahélienne, confirmant le rôle central de l'Algérie en tant que partenaire stratégique du Niger. Il y a une semaine, lors d'un entretien accordé à des médias nationaux, le Président Abdelmadjid Tebboune avait indiqué avoir adressé une invitation à Abdourahamane Tiani pour effectuer une visite en Algérie. Répondant à une question sur le Niger, il avait affirmé « avoir beaucoup de respect pour son actuel Président, Abdourahamane Tiani ». Jeudi dernier, le président de la République avait ordonné le « retour immédiat » de l'ambassadeur d'Algérie au Niger à son poste à Niamey, a indiqué le ministère des

Affaires étrangères dans un communiqué. « Monsieur le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions pour le retour, avec effet immédiat, à Niamey, de l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire accrédité auprès de la République soeur du Niger », précise le communiqué. Cette décision est intervenue après le retour à Alger, le 12 février dernier, de l'ambassadeur du Niger, dans un contexte de réchauffement des relations entre les deux pays. Le processus de normalisation entre Alger et Niamey avait été amorcé fin janvier, à l'occasion de la visite au Niger du ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab. Les deux pays avaient alors repris leur coopération dans le domaine de l'exploration pétrolière et évoqué le projet de gazoduc transsaharien (TSGP). Y.R.

À Addis-Abeba, Guterres salue l'Union africaine, « bastion du multilatéralisme »

A u Sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, en Ethiopie, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a rendu hommage au rôle central du continent africain dans la défense d'un ordre mondial fondé sur la coopération et la solidarité. « Dans un monde en proie aux divisions et à la méfiance, l'Union africaine est un bastion du multilatéralisme », a-t-il déclaré, hier, devant les chefs d'Etat et de gouvernement participant à ce sommet, exprimant sa « profonde » reconnaissance pour le soutien « indéfectible et déterminant » du Groupe des États d'Afrique. Depuis le début de son mandat, a-t-il rappelé, l'ONU et l'UA ont « forgé un partenariat fondé sur le respect, un dialogue permanent et une solidarité sans faille ». Au cours des dix dernières années, cette coopération s'est traduite par la mise en place de mécanismes communs en matière de paix et de sécurité, de développement durable et de droits humains, ainsi que par une collaboration étroite durant la pandémie de coronavirus. Il a également mis en avant l'adoption de la résolution 2719 du Conseil de sécurité, qu'il a qualifiée de « texte historique qui ouvre la voie à un financement

prévisible des opérations de soutien à la paix menées par l'Union africaine ».

Une réforme attendue du Conseil de sécurité

Le chef de l'ONU a plaidé pour une réforme en profondeur de la gouvernance mondiale, notamment du Conseil de sécurité. « L'absence de sièges permanents pour l'Afrique au Conseil est indéfendable. Nous sommes en 2026, pas en 1946. À chaque fois qu'il est question de l'Afrique et du monde, il faut que l'Afrique ait voix au chapitre », a-t-il affirmé. Il a également insisté sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale afin de garantir aux pays en développement « une voix et une participation pleines et entières dans la prise de décision ». Pour l'avenir, le Secrétaire général a structuré l'action commune autour de trois priorités : la paix, l'action économique et l'action climatique. Sur le plan sécuritaire, il a appelé à une cessation immédiate des hostilités au Soudan et à la reprise des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu durable. Il a également évoqué la situation au Soudan du Sud, en

République démocratique du Congo, en République centrafricaine, en Libye, ainsi que les défis persistants en Afrique de l'Ouest, au Sahel et en Somalie.

Concernant cette dernière, il a regretté l'absence d'accord au Conseil de sécurité pour financer la mission de soutien de l'UA par des contributions statutaires. « S'il est une Mission qui mérite l'appui de la communauté internationale, c'est bien celle-ci », a-t-il insisté. Sur le plan économique, il a rappelé que les pays en développement font face à un déficit annuel de financement des Objectifs de développement durable de 4 000 milliards de dollars, tandis que l'Afrique perd davantage en remboursements de dette et en flux financiers illicites qu'elle ne reçoit d'aide. Il a appelé à tripler la capacité de prêt des banques multilatérales de développement et à réduire les coûts d'emprunt pour les pays africains. Enfin, sur le climat, il a averti que « la science ne laisse planer aucun doute : le réchauffement planétaire dépassera la limite de 1,5 °C ». « Notre devoir à toutes et à tous est de faire en sorte que ce dépassement soit le plus faible, le plus court et le moins dangereux possible », a-t-il ajouté. ■

Editorial L'EXPRESS

EN FINIR AVEC LA MARGINALISATION DE L'AFRIQUE

PAR BOUALEM B.

À Addis-Abeba, l'Afrique parle d'une voix qui gagne en assurance. Le 39^e sommet de l'Union africaine, placé sous le thème crucial de l'accès durable à l'eau et à des systèmes d'assainissement sûrs pour réaliser l'Agenda 2063, rappelle que le continent ne se contente plus de subir les crises. Il veut les transformer en leviers de développement partagé. Mais, au-delà des urgences hydrauliques, c'est une quête plus profonde qui anime les débats. Il s'agit, en effet, de sortir définitivement de la marginalisation qui pèse sur l'Afrique depuis des décennies. Antonio Guterres a d'ailleurs estimé « inadmissible » l'absence de l'Afrique au Conseil de sécurité et a appelé à y remédier. Ahmed Attaf a, de son côté, réaffirmé l'importance de la participation de l'UA au G20. Cette participation ne doit pas être que symbolique, mais un outil concret pour briser l'exclusion. L'Algérie réaffirme haut et fort qu'il faut préparer cette présence de manière optimale, en unifiant la voix africaine, en s'inspirant par exemple du processus d'Oran pour coordonner les positions. La présidence sud-africaine du G20 en 2025, avec le sommet historique de Johannesburg, est le premier sur le sol africain, c'est aussi le premier à placer les priorités du continent au centre des discussions mondiales sur l'économie et le développement. Ces acquis ne doivent pas rester lettre morte ; ils doivent nourrir une adhésion permanente et influente de l'UA au G20, pour que l'Afrique ne soit plus spectatrice des décisions qui la concernent directement. Pour rappel, le Président Abdelmadjid Tebboune a, à maintes reprises, réitéré l'exigence de donner plus de présence à l'Afrique sur la scène onusienne. En effet, l'Afrique reste le seul continent absent de la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité, et le moins représenté parmi les non-permanents, alors qu'elle monopolise, selon certaines estimations, plus de 70 % des points à l'ordre du jour. Cette injustice historique ne peut plus durer. La réforme du Conseil doit aller bien au-delà d'un simple élargissement numérique. Elle doit toucher aux méthodes de fonctionnement, au droit de veto, à l'interaction avec l'Assemblée générale. L'Algérie, fidèle au consensus d'Ezulwini et à la déclaration de Syrte, insiste pour que les négociations restent dans le cadre unificateur de l'Assemblée générale, rejettant tout plan parallèle qui diluerait l'effort collectif, d'autant qu'on est entré actuellement dans une ère qui rappelle à bien des égards la « jungle », où le plus fort mange le plus faible. Ces prises de position traduisent un engagement constant de l'Algérie pour défendre les intérêts supérieurs de l'Afrique. Face à une conjoncture internationale qui accentue les défis (conflits, ingérences étrangères, changements climatiques, inégalités économiques), l'Afrique ne peut plus se permettre la division. Elle doit exiger sa place, non par charité, mais par droit et par nécessité. Un continent de plus de 1,5 milliard d'habitants, jeune, dynamique, riche en ressources et en potentiel, ne saurait rester à la périphérie des décisions globales. La marginalisation n'est pas une fatalité ; c'est un héritage qu'il est temps de dépasser.

L'ALGÉRIE CRÉE SON CENTRE D'ARBITRAGE INDÉPENDANT

Un renforcement de la souveraineté juridique

À Alger, un séminaire consacré à l'arbitrage international a servi de cadre à l'annonce d'un centre autonome chargé de régler les différends économiques, un outil censé renforcer l'attractivité du pays et affirmer son indépendance juridique.

Sous le slogan « Le défi algérien », le Centre international des conférences Abdellatif-Rahal, à Alger, a accueilli hier l'ouverture d'un séminaire consacré à l'arbitrage international et aux modes alternatifs de règlement des différends. Membres du gouvernement, représentants d'institutions officielles et bâtonniers de plusieurs régions avaient répondu présent à cette rencontre organisée par le Barreau d'Alger, l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

Dès le lancement des travaux, qui s'étaient sur deux jours, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaï, a souligné l'ambition affichée par Alger dans ce domaine. L'Algérie, a-t-il affirmé, « possède tous les atouts qui la qualifient pour devenir un pôle régional de l'arbitrage commercial international » et s'imposer comme un acteur incontournable dans le règlement des litiges relatifs à l'investissement et au commerce mondial. Des propos rapportés par l'APS, tenus devant un public composé de responsables politiques, de praticiens du droit et de représentants d'organisations nationales.

Le ministre a mis en avant la recommandation centrale attendue du séminaire, la création du Centre Algérie de règlement des différends. Cette structure offrirait, selon lui, un outil supplémentaire aux entreprises et aux investisseurs, renforcé par un positionnement géographique que le gouvernement juge avantageux dans un contexte économique marqué par la concurrence internationale.

Pour Lotfi Boudjemaï, l'arbitrage reste une garantie recherchée par les investisseurs étrangers dans la mesure où il repose sur « la neutralité, l'indépendance et le respect des spécificités juridiques et culturelles ». L'émergence d'un centre national agréé pourrait, estime-t-il, consolider l'attractivité du pays en matière d'investissements directs et renforcer la confiance envers le climat économique national.

Le ministre a également rappelé que d'autres « mécanismes » existent, tels que la médiation, la conciliation ou le règlement amiable, qu'il présente comme des « outils » vers le dialogue plutôt que l'affrontement judiciaire. Leur développement constitue, selon lui, une opportunité de former des arbitres et avocats spécialisés, renforçant ainsi les compétences nationales.

Cette « orientation » s'inscrit dans les « directives » du président de la République, Abdelma-

djid Tebboune, visant à « rendre le pays plus attractif pour les investisseurs ». La loi sur l'investissement de 2022 est présentée comme l'un des leviers majeurs de cette politique, en affirmant la liberté d'entreprendre, la protection des capitaux et la possibilité de transférer les fonds à l'étranger.

Sur le plan juridique, le ministre a rappelé que l'arbitrage international s'appuie déjà sur un « cadre légal » défini à travers le Code de procédure civile et administrative et la loi 18-22 sur l'investissement, « dont l'article 12 permet aux investisseurs (qu'ils soient étrangers ou algériens) de recourir à l'arbitrage pour régler leurs différends ». L'Algérie est en outre partie à plusieurs accords bilatéraux de protection des investissements comportant des clauses d'arbitrage international.

Au cours de cette même journée, le bâtonnier du Barreau d'Alger, Mohamed Baghdadi, a annoncé la création du centre algérien de règlement des différends, présenté comme un cadre « institutionnel indépendant, moderne et fiable pour le règlement des différends par l'arbitrage et la médiation ».

L'annonce a été faite en marge du séminaire, en présence d'experts en arbitrage international et de spécialistes du règlement des litiges par le dialogue.

Dans un point de presse, Mohamed Baghdadi a précisé que ce centre se veut une structure indépendante et non gouvernementale « complétant la justice officielle et renforçant les capacités nationales en matière d'arbitrage et de médiation », tout en visant à consolider la place de l'Algérie comme acteur de référence régional dans ce domaine.

Il a expliqué que l'idée de créer cette entité émane du Barreau d'Alger, puis a été soumise à l'Union nationale des organisations de barreaux, avant d'être adoptée et transformée en projet structuré. Sa personnalité juridique prendra la forme d'une association regroupant des avocats, des experts et des arbitres. Le siège sera fixé une fois les formalités établies. Concernant son fonctionnement, le bâtonnier a précisé que le centre s'inscrit dans la logique de ce qu'il appelle « la justice des parties », caractérisée par la rapidité, la confidentialité et un haut niveau de crédibilité, les arbitres étant choisis d'un commun accord. Il a ajouté que les décisions rendues par le centre seront finales et « non susceptibles d'appel ni de recours sous quelque forme que ce soit ». Pour ce qui est de l'exécution des sentences, il a indiqué



qu'elle demeure placée sous le contrôle des juridictions étatiques, notamment les chambres commerciales, conformément aux procédures prévues dans le Code de procédure civile et administrative, pour l'arbitrage interne comme international.

Interrogé sur l'existence d'expériences similaires, Mohamed Baghdadi a précisé qu'il s'agit du second centre de ce type en Algérie, le premier relevant de la Chambre de commerce et d'industrie. Il a toutefois insisté sur le fait que le nouveau centre est le premier entièrement indépendant des institutions publiques.

Les travaux du séminaire ont réuni un large public d'avocats, d'universitaires et d'experts internationaux. Plusieurs panels ont été consacrés aux enjeux de l'arbitrage international, notamment « entre attractivité de l'investissement, sécurité juridique, maîtrise des risques et souveraineté de l'État ». D'autres sessions ont porté sur « l'arbitrage sectoriel » dans l'énergie, les mines, le transport ou encore les contrats FIDIC.

Des interventions d'universitaires et d'experts étrangers ont jalonné ces rencontres, parmi lesquelles celle de la professeure Souria Omrani Mekki sur « l'arbitrage international face à la souveraineté de l'État ». L'avocat international Georges Sioufi a, pour sa part, présenté une

communication consacrée à « la structuration contractuelle et la prévention des litiges dans les projets internationaux : garanties de protection des intérêts de l'État algérien ». D'autres spécialistes, dont Philippe Dalbec et Enrico Castaldi, sont également intervenus sur divers « aspects » techniques et juridiques liés à l'arbitrage et à la « justice alternative ». N. T.

**Elle vise à planter cinq millions d'arbres
C'est parti pour la plus grande campagne nationale de reboisement !**

La plus grande campagne nationale de reboisement, placée sous le slogan « Khadra bi idni Allah » (Verte si Dieu le veut), a été lancée, hier matin, avec une large participation des citoyens et de différents établissements et instances.

Cette opération, organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, par le biais de la Direction générale des forêts (DGF), en collaboration avec l'association « Algérie Verte », vise à mettre en terre cinq millions de plants en une seule journée à travers l'ensemble des wilayas, indique un communiqué du ministère. Concernant le type d'arbres choisis, le ministère a fait état de 71% d'arbres forestiers, de 26% d'arbres fruitiers et de 3% d'arbres d'ornement, sélectionnés selon une approche équilibrée tenant compte des aspects économiques, écologiques et esthétiques, ainsi que des spécificités de chaque région du pays.

Dans ce cadre, 100 000 organiers seront plantés, afin de promouvoir la biodiversité et de valoriser cette espèce d'arbres à haute valeur écologique et économique, aux côtés d'autres espèces comme le caroubier et l'olivier.

Cette campagne a été marquée par la participation de différents établissements publics, de l'institution militaire, d'entreprises des secteurs public et privé, ainsi que d'acteurs de la société civile et de citoyens qui se sont rendus sur les sites de plantation. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de la dynamique amorcée par la campagne de reboisement, organisée le 25 octobre 2025, lors de laquelle plus de 1 410 000 arbres ont été plantés, en concrétisation de l'engagement continu à protéger et à renforcer le couvert végétal.

Air Algérie révise son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a indiqué, hier, dans un communiqué, avoir révisé son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie, dans le cadre de l'optimisation continue de son réseau international.

« Air Algérie engage une nouvelle phase de structuration de son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie », écrit la compagnie, précisant que cette reconfiguration stratégique se traduit par un renforcement ciblé des dessertes vers Amman, Doha et Kuala Lumpur, ainsi que par l'ouverture prochaine d'une nouvelle liaison vers le Koweït.

Et comme conséquence à cette dynamique d'allocation optimisée des capacités, la compagnie aérienne nationale procédera à « une réduction maîtrisée de ses fréquences à destination de Dubaï », souligne-t-elle, expliquant que cette évolution s'inscrivait dans une logique d'arbitrage stratégique visant à « consolider les axes prioritaires, à renforcer la connectivité régionale et intercontinentale et à assurer une meilleure adéquation entre l'offre et les dyna-



miques de trafic observées sur ces marchés » explique-t-elle.

In fine, Air Algérie n'a pas manqué d'inviter, ainsi, sa clientèle à consulter les horaires ac-

tualisés et les éventuelles modifications de programme via ses canaux officiels et l'ensemble de son réseau de distribution, selon la même source.

Rédaction

EDUCATION

Saadaoui lance le « Prix de la recherche éducative »

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a annoncé le lancement de la première édition du «Prix de la recherche éducative». Le ministère recevra des études et des initiatives pouvant contribuer au développement des pratiques pédagogiques et au renforcement de la qualité des apprentissages.

PAR MERIEM KACI

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a présidé, hier à Alger, la cérémonie de la deuxième édition du "Challenge de l'innovation en éducation", qui s'est tenue au siège du Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMI).

Dans son allocution, M. Saadaoui a révélé que cette édition a vu la participation de 158 projets provenant de 42 wilayas à travers le pays. Ces contributions se répartissent sur 118 projets et idées innovantes et 40 start-ups. Le ministre a souligné que ce volume de participation « reflète la conscience croissante de l'importance de l'innovation dans le domaine éducatif et l'intérêt national grandissant pour ces initiatives de qualité ». M. Saadaoui a également annoncé la distinction de 22 projets dans différentes catégories (élèves, porteurs d'idées et start-up), affirmant que «l'encouragement de la créativité commence dès les premiers cycles scolaires».

Il a, à cet effet, donné des instructions pour enregistrer et étudier systématiquement tous les travaux présentés et accompagner ces projets jusqu'à ce qu'ils puissent être incubés au niveau de l'Institut national de recherche en éducation (INRE). En annonçant le lancement de la troisième édition pour l'année 2027, le ministre a précisé que celle-ci se distinguera par l'élargissement de la participation à quatre catégories distinctes les élèves, les fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale, les chercheurs permanents et



enseignants-chercheurs, les étudiants-chercheurs. L'objectif de cette ouverture est de «garantir une participation inclusive et de stimuler tous les acteurs du champ éducatif pour proposer des solutions concrètes contribuant à l'amélioration de l'école algérienne», dira-t-il. Dans un autre contexte, Saadaoui a annoncé le lancement de la première édition du "Prix de la recherche éducative". Son département, a expliqué M. Saadaoui recevra des études rigoureuses et des initiatives scientifiques innovantes susceptibles de

contribuer au «développement des pratiques pédagogiques et le renforcement de la qualité de l'apprentissage».

Cette démarche a souligné le ministre, s'inscrit dans le cadre de la volonté de soutenir la recherche en éducation et de valoriser les efforts académiques, afin de promouvoir l'acte éducatif et d'ancrer une culture de l'excellence.

Le premier responsable de l'Education a également annoncé la naissance d'une revue semestrielle spécialisée intitulée "Revue de l'innova-

tion éducative", dont le premier numéro devrait paraître juin prochain. Il s'agit selon le ministre, de la première revue scientifique algérienne à comité de lecture dédiée exclusivement à la publication et à la documentation des initiatives créatives dans l'éducation et l'enseignement. L'objectif est d'instaurer une «référence scientifique nationale» en matière d'innovation pédagogique et de transformer l'Institut national de recherche en éducation (INRE) en un véritable espace producteur d'idées et de solutions concrètes. ■

Qualité du réseau et renforcement de la couverture L'ultimatum de Zerrouki aux opérateurs de la téléphonie mobile

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a tenu une réunion d'évaluation avec les opérateurs de téléphonie mobile Djazzy, Ooredoo et Mobilis, consacrée à l'évaluation de la qualité du réseau et au renforcement de la couverture, notamment dans les zones rurales, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée jeudi soir en présence du président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), le ministre a souligné «la nécessité d'améliorer la qualité des services», et «mis les opérateurs devant leurs responsabilités juridiques, tout en insistant sur le respect des cahiers des charges et des normes de couverture et de qualité de service». M. Zerrouki a également appelé les opérateurs de téléphonie mobile en Algérie à «présenter un engagement pour un programme de rattrapage afin de remédier aux lacunes enregistrées».

Dans le même sillage, le ministre a mis en exergue «l'importance d'une communication régulière avec les citoyens pour les informer de toute panne technique ou de travaux de maintenance programmés, tout en veillant à assurer la couverture des axes routiers, notamment dans le Sud, avant le mois de juin, ne serait-ce que par un service minimum, particulièrement en ce qui concerne l'appel aux numéros de secours». Par ailleurs, «il a été convenu de fixer des délais clairs pour parachever la couverture avant la fin de l'année en cours, tout en insistant sur le suivi périodique de l'exécution des engagements, afin de garantir une amélioration concrète et durable de la qualité du réseau», conclut le communiqué.

ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS PROJETS STRATÉGIQUES

Le rôle crucial de la formation professionnelle

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a mis en avant, hier dans la wilaya de Tindouf, le rôle crucial que joue son secteur dans l'accompagnement des grands projets stratégiques et la préparation de compétences nationales qualifiées.

En effet, dans une déclaration à la presse en marge de la clôture de la « Semaine d'intégration des apprenants dans les spécialités minières », la ministre a précisé que cet événement a connu la participation de plus de 160 stagiaires et encadreurs venus des wilayas d'Oum El Bouaghi, Constantine, Tébessa et Tindouf. Cette manifestation a constitué un « espace privilégié » pour l'échange d'expertises et le renforcement de la coopération et de la complémentarité entre les établissements de formation professionnelle à travers le pays.

Cette visite de travail, souligne l'engagement du secteur à fournir une main-d'œuvre spécialisée pour soutenir l'industrie minière nationale, pilier stratégique de l'économie algérienne, notamment l'exploitation



du minerai de fer de Gara Djebilet. Mme Arhab a rappelé que la valorisation de la «renaissance minière» que connaît le pays, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, implique l'investissement dans la ressource humaine considérée comme le pilier essentiel pour la

création de valeur ajoutée, insistant sur l'importance du renforcement de la coordination entre le secteur de la Formation professionnelle et celui des Mines pour garantir une main-d'œuvre qualifiée, capable d'accompagner les projets stratégiques. Dans un mot adressé aux stagiaires, la ministre a souligné l'im-

portance des acquis de cette semaine de formation, la qualifiant de «première étape d'un parcours professionnel prometteur». Elle les a exhorts à développer continuellement leurs compétences et contribuer à l'édition d'une Algérie productive, forte de ses talents et de sa jeunesse.

Plus de 285 000 nouveaux stagiaires attendus aujourd'hui

Plus de 285 000 nouveaux stagiaires et apprenants rejoindront, aujourd'hui, les différents établissements de formation du pays pour bénéficier des différents types de formation, au titre de la rentrée de la formation professionnelle de février 2026. Dans cette optique, le secteur a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour accueillir les stagiaires et les élèves dans les meilleures conditions, en proposant plusieurs offres de formation dans certaines wilayas, tel que l'analyse de données ainsi que l'installation et la maintenance des panneaux solaires.

Il est à noter que le secteur a adopté le Référentiel national de formation

et des compétences, en remplacement à la Nomenclature nationale de la formation professionnelle, qui comptait plus de 400 spécialités réparties en 23 branches professionnelles. Le référentiel aide à l'insertion professionnelle et permettra au secteur de «répondre de manière précise aux exigences du marché de l'emploi», notamment en partenariat avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

Le secteur se concentre sur des branches jugées «prioritaires» afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée exprimés par les secteurs de l'agriculture, l'industrie, la numérisation, BTPH (Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique), tourisme, hôtellerie, eau et environnement, et énergies renouvelables. Il y a lieu de rappeler que le secteur de la Formation professionnelle compte plus de 1 100 établissements de formation (instituts nationaux spécialisés et centres de formation professionnelle), auxquels s'ajoutent 18 centres d'excellence créés en partenariat avec des opérateurs économiques dans les domaines techniques et industriels.

M. K.

Électricité:

La demande en Algérie devrait croître de 4,5 % par an

FATIHA AMALOU.

En raison des vagues de chaleur exceptionnelles qu'a connues le pays, la consommation d'électricité en Algérie devrait augmenter de 5,4 % par an en 2025, selon des données récentes de l'Energy Research Unit, un organisme basé à Washington. Parallèlement, la production d'électricité à partir de centrales à gaz devrait augmenter à un rythme annuel supérieur à 3,6 % jusqu'à la fin de la décennie.

Cette forte hausse a été particulièrement visible le 23 juillet, lorsque la compagnie nationale d'électricité, Sonelgaz, a enregistré un pic de consommation record de 20,628 gigawatts. Cette situation intervient alors que l'Algérie poursuit des projets ambitieux d'énergie solaire afin de diversifier son mix énergétique et de réduire sa dépendance au gaz naturel, avec pour objectif d'ajouter 15 gigawatts de capacité de production d'énergie propre d'ici 2035. Un rapport récent de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que la demande d'électricité en Algérie continuera de croître à un rythme annuel de 4,5 % jusqu'en 2030, sous l'effet de la croissance économique, de l'expansion démographique soutenue et d'une forte augmentation des besoins en climatisation pour faire face aux vagues de chaleur extrêmes. Ces projections incitent à accélérer la mise en service de nouvelles centrales à gaz afin de garantir la satisfaction de la

La demande d'électricité en Algérie devrait atteindre des niveaux importants d'ici la fin de la décennie, en 2030, sous l'effet de la croissance économique et de la demande accrue de climatisation.



demande d'électricité en Algérie, tout en veillant à ce que l'augmentation de la consommation intérieure n'impacte pas les obligations contractuelles d'exportation de gaz, qui représentent actuellement 99 % du mix énergétique. Pour faire face à ces pressions, le gouvernement a alloué environ 1,2 milliard de dollars à des investissements proactifs visant à améliorer l'efficacité du réseau électrique national et à le préparer à la forte demande estivale. La production d'électricité en Algérie atteint près de 100 térawattheures par an, pour une capacité

installée de 27,33 gigawatts. Cela a permis au pays de dépasser le seuil des 20 gigawatts lors du pic de consommation de l'été dernier, tout en maintenant ses exportations d'électricité vers la Tunisie. Ces exportations ont atteint environ 3,1 térawattheures en 2025, couvrant près de 14 % de l'approvisionnement total du pays. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit une légère augmentation de la part de l'énergie solaire dans le mix énergétique algérien, passant de 1 % en 2025 à un peu plus de 2 % d'ici 2030. Le secteur des énergies

renouvelables du pays a connu des développements significatifs, témoignant d'une dynamique exceptionnelle. Les importations de panneaux solaires ont connu une hausse sans précédent en 2025, étant presque multipliées par six pour atteindre 2,1 gigawatts. Cette forte augmentation des importations de panneaux confirme que le programme national d'énergies renouvelables est entré dans sa phase de mise en œuvre concrète, d'autant plus que les importations devraient culminer au dernier trimestre 2025 à 700 mégawatts.

**SONELGAZ
TRANSPORT
ET GESTION
DU RÉSEAU
ÉLECTRIQUE**

**Cinquante
cadres et
dirigeants
promus**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle de Sonelgaz Transport et Gestion du Réseau Électrique, le PDG, Ahmed Tabache, a présidé une cérémonie pour la présentation des décisions de nomination aux cadres supérieurs et dirigeants. Cinquante cadres et dirigeants ont été promus au sein de la Direction Générale et des pôles de transport d'électricité Est et Ouest.

Parmi ces promotions, on compte 4 directeurs, 14 chefs de département, 19 chefs de division et 13 chefs de service, selon un communiqué de sonelgaz publié sur sa page officielle facebook.

À l'instar de la Direction générale, les régions de transport d'électricité de Blida, Oran, Béchar et Alger ont également organisé des cérémonies pour la nomination de neuf cadres supérieurs, portant ainsi le nombre total de ces personnes à 59. Ces cérémonies s'inscrivent dans la dynamique de transformation que connaît actuellement l'institution et témoignent de sa volonté de valoriser les compétences internes et d'accompagner la mise en œuvre de sa nouvelle organisation de manière à améliorer ses performances et son efficacité.

F.A.



Immersion pédagogique chez Saidal

Les futurs talents au cœur de l'industrie pharmaceutique

Tout au long du mois de janvier 2026, les sites de production et de distribution du groupe Saidal ont eu le privilège d'ouvrir leurs portes à de nombreuses délégations d'élèves et d'étudiants. Ces rencontres, organisées à travers les unités d'El Harrach, Batna, Blida et Dar El Beida, ont offert aux jeunes visiteurs une im-

mersion concrète dans l'univers industriel de la santé. «Lors de ces visites, les élèves ont eu l'opportunité de découvrir les différentes unités de production et de distribution et d'en apprendre davantage sur le processus de fabrication des médicaments, depuis la transformation des matières premières jusqu'à la production des produits finis et leur

commercialisation» indique Saidal dans sa page officielle facebook. Des explications détaillées ont été fournies à chaque étape du processus, permettant aux jeunes visiteurs de mieux comprendre le fonctionnement de la production pharmaceutique et de distribution de médicaments et d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine.

Cette initiative illustre l'engagement citoyen de Saidal en faveur de la transmission du savoir. En créant ce pont entre l'école, l'université et l'entreprise, le Groupe participe activement à la sensibilisation des futurs cadres aux métiers de pointe et aux technologies innovantes qui façonnent aujourd'hui l'indépendance pharmaceutique du pays. F.A.

CACI

Les responsables examinent le programme de 2026

Le conseil d'administration de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) s'est réuni, jeudi, sous la présidence de Ahmed Mokrani. Y ont participé Tayeb Chebab, président de la Chambre, Kouidri Chakib Ismail, directeur général, ainsi que d'autres membres du Conseil et des collaborateurs de la

Chambre. Cette réunion était consacrée à l'examen et à la discussion de plusieurs points à l'ordre du jour, notamment la présentation des activités menées en 2025 et l'examen du programme défini par la Chambre et ses antennes régionales pour 2026. Les participants ont également exploré les pistes de développement de l'action de la Chambre et de ren-

forcement de son rôle de soutien aux institutions économiques. «Les travaux se sont déroulés dans un climat de responsabilité et de concertation constructive, aboutissant à l'adoption de plusieurs recommandations et décisions visant à accroître l'efficacité de la Chambre et à améliorer sa contribution à l'économie nationale» indique la CACI dans sa

page officielle facebook. Par ailleurs, et dans le cadre du renforcement de la coopération économique algéro-allemande, Chakib Kouidri, directeur général de la CACI a reçu le directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-allemande (AHK), Oliver Planck, au siège de la Chambre. Au cours de cette rencontre, ils ont échangé leurs

points de vue sur les perspectives du partenariat bilatéral et les moyens de le consolider. Les deux parties ont réaffirmé leur engagement commun à renforcer la coopération économique et ont souligné la nécessité de privilégier les secteurs à forte valeur ajoutée et d'adopter une approche concertée et réfléchie.

F.A.

Projet d'extension du port d'Annaba

Djellaoui insiste sur l'accélération du rythme des travaux

FATIHA A.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier, à Annaba, une réunion de travail, en présence du wali, des dirigeants des entreprises nationales de construction et des partenaires étrangers, consacrée au suivi des travaux d'extension du port de phosphate d'Annaba, notamment en ce qui concerne la construction d'un quai minéralier dans le cadre du projet intégré de phosphate.

Selon un communiqué du ministère, publié sur sa page officielle facebook, au cours de cette réunion, le ministre a insisté sur la nécessité d'un soutien continu de toutes les parties prenantes du projet, ainsi que sur le renforcement de la coordination technique et opérationnelle entre les différents organismes et secteurs concernés. Il a également appelé à la mise en place de tous les moyens et ressources nécessaires et à l'accélération du rythme des travaux afin de garantir l'achèvement du projet dans les délais fixés par le président de la République. Avant cette réunion le ministre a effectué une visite d'évaluation de l'avancement du projet de la Ligne minière de l'Est. M. Djellaoui a inspecté les travaux d'extension du port de phosphate

d'Annaba, notamment la construction d'un quai minier dans le cadre du Projet intégré de traitement du phosphate. À cette occasion, il a souligné la nécessité de renforcer les différents ateliers et de fournir toutes les ressources nécessaires pour accélérer le rythme des travaux etachever le projet dans les délais fixés par le président de la République. Lors de la deuxième étape de sa visite dans la wilaya d'Annaba, M Djellaoui a inspecté les travaux de pose de graviers au point kilométrique 4+000, dans le cadre du projet de développement ferroviaire. Le ministre a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts et de respecter les délais d'achèvement. Accompagné du wali d'Annaba, et des élus locaux, le ministre a également supervisé une opération de plantation d'arbres dans le cadre de la campagne nationale visant à planter 5 millions d'arbres, lancée hier à travers le pays. Le port d'Annaba est une infrastructure stratégique majeure en Algérie, essentielle pour l'exportation de phosphate et de minéraux du pays. Un projet d'extension en cours (quai minéralier de 1600 m, 82 hectares de terre-plein) vise à doubler la capacité d'exportation pour atteindre 7 à 8 millions de tonnes par an, pouvant accueillir des navires de 80 000 tonnes. Ce hub minéralier,

Le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, lancé en mars 2024, est une cible prioritaire des visites ministrielles (Premier ministre, ministres des Travaux publics et des Mines) pour accélérer sa réalisation. Ce chantier stratégique vise à renforcer la chaîne nationale du phosphate, permettant d'accueillir de gros navires pour l'exportation via un nouveau quai de 1600 mètres.



lié aux gisements de Tébessa (Bled El Hadba), soutient fortement l'économie nationale, renforce la position de l'Algérie sur le marché international des engrains et dynamise l'emploi dans l'Est du pays. Lancée en 2024, cette extension est l'un des projets les plus ambitieux en Algérie, visant à moderniser les infrastructures de base pour les rendre plus compétitives. Le projet permettra de faire passer la capacité d'exportation an-

nuelle de phosphate et produits dérivés de 3 à 7-8 millions de tonnes. Le nouveau quai minéralier de 1600 mètres de long et 16 mètres de profondeur permettra l'accostage de gros navires (80 000 tonnes). Il est le débouché principal du mégaprojet de phosphate intégré de Tébessa (Bled El Hadba) et de la transformation à Oued Keberit et Hadjar Soud. La modernisation vise à stimuler l'économie locale et nationale,

créer des emplois et dynamiser l'exportation des produits miniers (phosphate, fer) et industriels (ciment). L'extension renforce la position de l'Algérie sur le marché mondial des phosphates et des fertilisants. Ce projet de 89 milliards DA, incluant la construction d'une jetée brise-lames de 1400 mètres, est réalisé par un consortium sino-algérien, garantissant la modernisation et la fluidité des opérations d'exportation.

Afin d'améliorer la productivité et la qualité de la viande

L'ONAB MODERNISE LES FORMULATIONS D'ALIMENTS

Les unités du groupe ONAB (Office national des aliments de bétail), ont entrepris la mise en œuvre d'un programme de moderni-

sation des formulations d'aliments pour animaux. Ce programme repose sur une approche scientifique rigoureuse, adaptée aux exigences de l'élevage. Cette initiative vise à soutenir les éleveurs et à renforcer la compétitivité de la production nationale. Ces modifications ont donné des résultats positifs : augmentation du gain de poids quotidien, accélération de la croissance animale, amélioration de l'efficacité de conversion alimentaire, réduction des coûts de production, meilleure homogénéité pondérale des troupeaux et amélioration de la qualité de la viande.

Ces résultats ont été clairement observés dans tous les centres d'engraissement du Groupe ONAB, dans le cadre des efforts

continus déployés pour promouvoir une sécurité alimentaire durable et parvenir à une production animale plus compétitive et plus efficace. En effet, l'ONAB modernise ses formulations d'aliments en intégrant des technologies de pointe via deux unités dédiées (PREMIX Est/Ouest) pour la production de concentrés minéraux vitaminés (CMV) et additifs. Cette modernisation repose sur des contrôles qualité rigoureux en laboratoire, l'utilisation de matières premières de qualité (maïs, soja), et des partenariats stratégiques pour sécuriser l'approvisionnement. Les unités PREMIX Ouest et Est maîtrisent la technologie de fabrication de pré-mélanges, de condiments minéraux vitaminés et d'additifs, assurant une ali-

mentation équilibrée. Le laboratoire central de l'ONAB, qui dessert plus de 80 % de clients du secteur privé (fabricants, huileries), utilise du matériel moderne rénové pour analyser les matières premières. Aussi, des partenariats avec des sociétés nationales comme ENACT/AGROLOG sont conclus pour l'agrément et la conformité des matières premières, notamment à l'importation (maïs, tourteau de soja). L'équipe technique de l'ONAB utilise des connaissances actuelles sur la nutrition animale pour formuler des aliments adaptés. L'ONAB couvre ainsi 80 % du besoin national en aliments de bétail avec des produits répondant aux normes techniques.

F.A.

UN RAPPORT DE L'AIE LE SOULIGNE

La demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 850 kb/j en 2026

La demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 850 kb/j en 2026, contre 770 kb/j l'an dernier, selon le dernier rapport de l'AIE sur le marché pétrolier (OMR). Comme en 2025, cette hausse sera entièrement imputable aux économies non membres de l'OCDE, la Chine étant le principal moteur de cette croissance. Les produits pétrochimiques représenteront plus de la moitié de la progression de cette année, contre seulement un tiers en 2025, année où les carburants pour le transport dominaient la croissance. L'offre mondiale de pétrole a chuté de 1,2 million de barils par jour

(Mb/j) en janvier, pour s'établir à 106,6 Mb/j. Cette baisse s'explique par les perturbations causées par les conditions hivernales rigoureuses en Amérique du Nord, tandis que les arrêts de production et les restrictions à l'exportation ont limité les flux en provenance du Kazakhstan, de la Russie et du Venezuela. Après une hausse de près de 3,1 Mb/j en 2025, la production mondiale de pétrole devrait progresser de 2,4 Mb/j en 2026, pour atteindre 108,6 Mb/j. Cette croissance devrait se répartir de manière relativement égale entre les pays producteurs membres et non membres de l'OPEP+. Le débit mon-

dial de pétrole brut traité par les raffineries a chuté, passant d'un record historique de 86,3 millions de barils par jour (mb/j) en décembre à 85,7 mb/j en janvier, sous l'effet des opérations de maintenance et de la baisse des marges. Le traitement du pétrole brut devrait progresser en moyenne de 790 000 barils par jour (kb/j) pour atteindre 84,6 mb/j en 2026, principalement grâce aux régions non membres de l'OCDE, contre une hausse de près de 1 mb/j en 2025. Les marges ont encore diminué en janvier, la reprise du traitement en décembre ayant atténué les tensions sur le marché des produits raffinés. Les stocks

mondiaux de pétrole observés ont augmenté de 37 millions de barils (Mb) en décembre, portant le total des stocks prévus pour 2025 à 477 Mb, soit 1,3 Mb/jour. Les stocks chinois de pétrole brut ont progressé de 111 Mb l'an dernier, tandis que les stocks de pétrole en mer ont augmenté de 248 Mb, dont 72 % de pétrole sous embargo. Les stocks industriels des pays de l'OCDE ont progressé de 3,9 Mb en décembre, un chiffre contraire aux saisons, dépassant ainsi leur moyenne quinquennale pour la première fois depuis 2021. Les données préliminaires indiquent une nouvelle hausse des stocks mondiaux de 49

Mb en janvier. Les prix du pétrole de référence ont progressé régulièrement en janvier, le brut Dated de la mer du Nord gagnant 10 dollars le baril sur le mois. L'escalade des tensions géopolitiques, les tempêtes de neige et les températures extrêmes en Amérique du Nord, ainsi que les perturbations de l'approvisionnement kazakh, ont provoqué un retour de tendance haussier. Au moment de la rédaction de cet article, le Dated se négociait autour de 73 dollars le baril, les marchés pétroliers restant dans l'expectative face à l'évolution incertaine de la situation dans le golfe Persique.

R.E.

Foncier agricole à Tindouf

Attribution de 15 actes de concession

Cette opération s'inscrit dans la concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer le rythme d'assainissement du foncier agricole et à garantir l'octroi des terres aux ayants-droit conformément à la loi.

Quinze actes de concession ont été remis, jeudi à Tindouf, aux bénéficiaires de la récente opération d'assainissement du foncier agricole, dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'investissement dans le secteur de l'agriculture. La cérémonie de remise des actes, organisée dans la salle de conférences de la wilaya de Tindouf, a été présidée par le Directeur général des Domaines de l'Etat, Abderrahmane Khidi, et le Directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lansari, en présence des autorités locales, des élus et de représentants de la société civile. Le Directeur général des Domaines de



l'Etat a souligné que cette opération s'inscrit dans la concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer le rythme d'assainissement du foncier agricole et à garantir l'octroi des terres aux ayants-droit conformément à la loi. Il a précisé que la distribution des actes de concession a concerné un ensemble d'agriculteurs et d'investisseurs de la région ayant rempli les conditions légales et réglementaires. Il a ajouté que cette démarche contribue à stimuler l'in-

vestissement dans le domaine agricole et à renforcer la production nationale, précisant qu'elle fait partie de la stratégie de l'Etat visant à promouvoir le secteur agricole à travers les différentes wilayas du pays. De son côté, le Directeur général de l'Office national des terres agricoles a mis en avant, lors de la rencontre organisée à cette occasion, l'importance de la coordination des efforts entre les directeurs de l'Office national des terres agricoles et les directeurs des Domaines de

l'Etat à travers les wilayas, en vue d'améliorer la gestion du foncier agricole et de renforcer l'investissement dans ce domaine. Il a indiqué que cette rencontre a constitué une opportunité pour rapprocher les points de vue et coordonner les efforts entre les différents intervenants, afin d'adopter une méthode de travail unifiée et efficace contribuant à la valorisation des terres agricoles et au soutien du développement agricole à l'échelle nationale.

AÏN TEMOUCHENT

Plus de 10 milliards DA mobilisés pour Des projets sectoriels

La wilaya d'Aïn Temouchent a bénéficié d'une autorisation de programme estimée à 10,19 milliards de dinars pour la prise en charge des programmes sectoriels au titre de l'année en cours, annoncé, récemment, le wali Mabrouk Ouled Abdennabi.

Le même responsable a souligné, lors de la réunion du conseil exécutif de wilaya, l'importance de ces crédits financiers qui devraient apporter une valeur ajoutée tangible à la dynamique de développement local.

A cette occasion, le wali a instruit les directeurs exécutifs des différents secteurs d'entamer immédiatement les procédures techniques liées à l'élaboration des études et des cahiers des charges, ainsi que le lancement de la concrétisation de ces programmes conformément à la loi sur les marchés publics, en veillant au respect des délais de réalisation des projets. Les programmes sectoriels de développement inscrits pour l'année en cours comprennent 95 opérations, dont 54 projets relevant du secteur de l'éducation pour les trois cycles d'enseignement, a indiqué le directeur de la programmation et du suivi budgétaire de la wilaya, Ali Goubaa.

Le secteur de la santé a également bénéficié, dans ce cadre, d'une enveloppe financière de 1,37 milliard de dinars pour la réalisation de six projets de développement. Par ailleurs, 2,79 milliards de dinars ont été alloués au secteur des travaux publics (7 projets), en plus de l'inscription de 10 opérations de développement au profit des secteurs de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement urbain, a ajouté le même responsable.



ORAN

10 nouveaux transformateurs électriques mis en service

La Direction de distribution d'Es-Senia de la société Sonelgaz (wilaya d'Oran) a procédé à la mise en service de 10 nouveaux transformateurs électriques d'une puissance de 400 kVA chacun, dans le but d'améliorer la qualité de l'alimentation en énergie électrique à l'approche du mois de Ramadhan, a indiqué, jeudi, un communiqué de la direction.

La même source précise que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme arrêté pour le renforcement des installations électriques et l'augmentation de leurs capacités, notamment durant les périodes marquées par une hausse de la demande en énergie. Outre le renforcement des transformateurs, plus de 20

km de nouveaux réseaux électriques ont été réalisés et rénovés à travers différents quartiers relevant du périmètre de compétence. Concernant les travaux de maintenance, le communiqué indique que les équipes techniques de l'électricité ont procédé à l'entretien de 263 km de réseaux moyen tension et de 213 km de réseaux basse tension, ainsi qu'à la maintenance de 236 transformateurs électriques, afin d'en accroître la disponibilité et de garantir la satisfaction des besoins des citoyens, particulièrement durant le mois sacré de Ramadhan, qui connaît habituellement une augmentation de la consommation. S'agissant des réseaux de gaz, les subdivisions techniques ont renouvelé 5 km

de réseaux et supervisé des opérations d'inspection et de contrôle complet de l'ensemble des vannes de gaz, dans le cadre du renforcement des normes de sécurité et de prévention. La Direction de distribution d'Es-Senia a également mis en place un programme intensif de sensibilisation au profit de ses clients sur les dangers liés à la mauvaise utilisation du gaz. Ce programme cible les mosquées, les écoles coraniques, ainsi que les établissements d'enseignement, les centres de formation et les centres d'alphabétisation, en plus de l'organisation de campagnes de porte-à-porte afin de diffuser les consignes de prévention à l'ensemble des usagers.

EL-MEGHAÏER

Un centre de stockage de céréales de 50.000 qx à Djamaa

Un nouveau centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux (qx) sera prochainement réceptionné dans la commune de Djamaâ (48 km au Sud d'El-Meghaïer), a-t-on appris des services de la wilaya. Lors d'une récente visite de terrain, le wali Laredj Nehila, a donné des instructions pour accélérer le rythme des travaux restants afin de réceptionner cette nouvelle installation, réalisée à 98%, dans les plus brefs délais. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme portant sur la réalisation de quatre centres similaires à travers la wilaya, dont trois ont déjà été réceptionnés dans les communes d'Oum-Tyour, Stil et El-Meghaïer, a-t-on indiqué. Occupant une superficie de 25.000 m², dont 7.800 m² bâtie, cette infrastructure est composée notamment d'un espace de stockage, d'une unité de contrôle de poids, d'un bloc administratif, un transformateur électrique et d'une bâche à eau d'une capacité de 150 m³, selon la fiche technique du projet. Le wali a, à cette occasion, souligné que tels projets qui s'inscrivent dans les efforts de l'Etat visant à assurer la sécurité alimentaire, permettront de rapprocher les infrastructures de stockage de céréales des producteurs locaux et d'atténuer le déplacement vers d'autres wilayas.

Ces projets, pour lesquels les assiettes foncières ont été sélectionnées cette semaine, par la commission technique compétente, s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à développer les services de santé spécialisés dans la wilaya et à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients, a-t-on ajouté.

Anémie infantile

Un impact sur le développement cérébral

PAR AMEL B.

Caractérisée par un taux d'hémoglobine inférieur à la normale, l'anémie reste l'un des plus graves défis sanitaires mondiaux, frappant près de 2 milliards de personnes, soit environ 1 personne sur 4, avec une prévalence particulièrement élevée chez enfants de moins de cinq ans et les femmes en âge de procréer. Selon les estimations les plus récentes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), près de 40 % des enfants âgés de 6 à 59 mois sont affectés par l'anémie au niveau mondial, une prévalence particulièrement élevée dans les pays à faible revenu. Cette carence en hémoglobine — souvent due à un manque de fer dans l'alimentation, mais aussi à des infections comme le paludisme, des maladies chroniques et des troubles sanguins — empêche le sang de transporter correctement l'oxygène vers les organes. Elle se manifeste par une fatigue, un essoufflement, un retard de développement chez l'enfant et des complications graves lors de la grossesse. L'impact de l'anémie sur les enfants est particulièrement préoccupant : en plus de symptômes tels que la fatigue intense et l'essoufflement, elle est associée à des retards de développement cognitif et moteur, compromettant l'apprentissage, le QI et le potentiel intellectuel à long terme, expliquent les experts. Selon eux, « les causes de l'anémie sont multiples : la carence en fer reste la principale, souvent aggravée par des infections comme le paludisme ou les parasites, la malnutrition générale et d'autres déficits en mi-

A l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'anémie qui coïncide avec le 13 février de chaque année, l'OMS tire la sonnette d'alarme sur l'anémie chez les enfants et les nourrissons, qui peut entraîner des conséquences irréversibles sur le développement cérébral, des retards scolaires et des troubles du comportement, comme la diminution de l'activité physique et le désintérêt pour les interactions sociales.



cronutriments ». A l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'anémie qui coïncide avec le 13 février de chaque année, l'OMS tire la sonnette d'alarme sur l'anémie chez les enfants et les nourrissons, qui peut entraîner des conséquences irréversibles sur le développement cérébral, des retards scolaires et des troubles du comportement, comme la diminution de l'activité physique et le désintérêt pour les interactions sociales. L'OMS rappelle que des mesures simples comme une alimentation riche en fer et micronutriments, ainsi que la prévention des infections, peuvent contribuer à réduire l'anémie et protéger le développement des enfants. Selon l'agence sanitaire mondiale, malgré quelques progrès, le monde est hors trajectoire pour at-

teindre la cible de réduire de moitié la prévalence de l'anémie d'ici 2030, une des cibles clés des Objectifs de développement durable. Face à cette situation, l'OMS appelle à des actions multisectorielles urgentes — notamment l'amélioration de la nutrition infantile, la supplémentation en fer, la prévention des infections et l'accès aux soins — pour inverser la tendance et protéger le cerveau et l'avenir de millions d'enfants. Les experts plaident pour une alimentation équilibrée qui joue un rôle essentiel pour protéger les enfants contre cette maladie qui impacte leur croissance et leur développement cérébral. Pour maximiser l'apport en fer, il est recommandé de combiner des sources animales riches en fer hémique : foie, viande rouge, poisson, œufs, facilement absorbé par

l'organisme et sources végétales riches en fer non hémique : légumineuses, épinards, céréales enrichies, à consommer avec des aliments riches en vitamine C (agrumes, tomates, poivrons) pour améliorer l'absorption. Les folates et la vitamine B12, présents dans les légumes verts, haricots et produits d'origine animale, sont également essentiels à la production de globules rouges. Enfin, certains aliments comme le thé, le café et les céréales raffinées peuvent inhiber l'absorption du fer et doivent être consommés à distance des repas riches en fer. Une alimentation optimale peut donc contribuer de manière significative à la prévention de l'anémie infantile, tout en soutenant le développement cognitif et physique des enfants.

A.B

Jumelage inter-hôpitaux

Opérations en gynécologie-obstétrique à Mascara

Une équipe médico-chirurgicale de l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) « 1er Novembre 1954 » d'Oran effectue, à partir de jeudi, des interventions chirurgicales en gynécologie-obstétrique au niveau de l'Etablissement public hospitalier spécialisé mère-enfant Belbouri-Rahma de Mascara, dans le cadre des conventions de jumelage entre hôpitaux, a indiqué la Direction de la santé.

Cette équipe médicale, composée de sept médecins spécialistes en chirurgie gynécologique et obstétrique, procédera durant une semaine à des interventions au profit de patientes issues de différentes communes de la wilaya, souffrant de tumeurs cancéreuses et de kystes au niveau du col et de la paix utérine.

Ces interventions chirurgicales seront précédées d'examens médicaux spécialisés concernant les cas enregistrés, afin de déterminer l'avis médical quant à la nécessité ou non d'un acte chirurgical. Cette initiative vise à rapprocher les services de santé spécialisés des patients, leur évitant ainsi de se déplacer vers des établissements hospitaliers spécialisés dans des wilayas avoisinantes, tout en contribuant à la formation des équipes médicales de l'Etablissement mère-enfant Belbouri-Rahma. Par ailleurs, la même source a révélé qu'une visite d'une équipe médico-chirurgicale du CHU « Dr Benzerdjeb » d'Oran est programmée, prochainement, pour réaliser des interventions chirurgicales en gastro-entérologie et en chirurgie digestive au niveau des établissements publics hospitaliers Meslem-Tayeb et Asâad-Khaled de Mascara.

PRÉPARATIFS DU MOIS SACRÉ DE RAMADHAN

Mets et boissons traditionnels à l'honneur à In-Guezzam

Très attachée à ses traditions ancestrales, la population d'In-Guezzam (extrême Sud du pays), renoue, avec l'avènement du mois sacré du Ramadhan, avec ses préparatifs d'ingrédients pour mets et boissons traditionnels, savamment préservés par la femme targuie. Dépositaire fidèle du patrimoine culturel ancestral, la femme targuie s'emploie, entre-autres préparatifs du mois de Ramadhan, à ressusciter un menu culinaire riche permettant de résister aux conditions de jeûne et à la chaleur ambiante dans la région. Ces préparatifs, dans une action féminine en groupe, généralement entre proches et voisines, consistent en la préparation de la boisson traditionnelle « El-Ghedjira », un breuvage du terroir, aux vertus réhydratantes et nutritives, très prisé par les jeûneurs. Devenue indétrônable de la table d'Iftar (rupture du jeûne), El-Ghedjira, que la femme targuie excelle dans sa préparation,

est composée de dattes moulues, de Tikoumarine (fromage du terroir à base de lait de chèvre asséché), de maïs moulu appelé « Anguel » et de piment rouge, le tout fusionné dans un récipient d'eau pour en former un jus riche en ingrédients tonifiants et nutritifs. Approchée par l'APS, Khalti Fatima, une des femmes détenant les secrets de cette recette ancienne, a expliqué qu'El-Ghedjira, fait partie des composantes nécessaires de la table d'Iftar à In-Guezzam, eu égard à ses vertus réhydratantes et revigorantes pour les jeûneurs, notamment durant la période des grandes chaleurs. D'autres traditions, tout aussi anciennes, refont surface en ce mois de Ramadhan, dont une soupe appelée localement « El-H'sa », préparé à base de « frik » ou de semoule de maïs, dont les ingrédients préparés par les femmes, dans un état traduisant l'esprit d'entraide et de solidarité. Ce potage, très répandu localement, tout comme l'est la H'rira à l'Ouest du



APS

**FRONTIÈRE
TERRESTRE ENTRE
LE KENYA ET LA
SOMALIE
RÉOUVERTURE
AU MOIS
D'AVRIL**

La frontière terrestre entre le Kenya et la Somalie, fermée depuis 15 ans en raison d'attaques répétées au Kenya par le groupe terroriste somalien shebab, va rouvrir en avril, a annoncé jeudi le président kényan William Ruto.

« Il est inacceptable que nos compatriotes kényans à Mandera (localité frontalière du nord-est du Kenya) restent coupés de leurs proches et voisins en Somalie en raison de la fermeture prolongée du poste-frontière », a écrit M. Ruto sur son réseau social, avant d'ajouter : « Nous rouvrirons le poste-frontière en avril ».

En mai 2023, les deux voisins avaient convenu d'une réouverture graduelle de leurs 700 km de frontière terrestre commune.

Mais le Kenya avait, deux mois plus tard, reporté sine die le processus après la mort de cinq civils et huit policiers lors d'attaques séparées dans des zones proches de la frontière, imputées aux shebab.

Un an auparavant, un projet similaire de réouverture avait été annoncé durant des pourparlers entre le président somalien Hassan Sheikh Mohamud et le prédecesseur de M. Ruto, Uhuru Kenyatta, mais cette décision ne s'était jamais concrétisée.

Après les cyclones Fytia et Gezani à Madagascar

La Banque mondiale débloque 37 millions de dollars

En dix jours, les cyclones Fytia et Gezani ont frappé Madagascar, laissant 400.000 personnes en situation d'urgence. Pluies, inondations et vents violents ont causé des dégâts considérables. Face à l'ampleur des dégâts et l'urgence humanitaire, la Banque mondiale a annoncé ce vendredi la mobilisation immédiate de 37 millions de dollars pour soutenir les populations touchées par les cyclones Gezani et Fytia. Cette aide vise à répondre rapidement aux besoins urgents de 40 000 ménages qui ont perdu leurs maisons, leurs biens et parfois leurs moyens de subsistance. Les deux cyclones ont causé de graves dégâts dans plusieurs régions, détruisant des écoles, des routes et des infrastructures essentielles. La Banque mondiale a indiqué que ce financement provient de trois projets déjà en cours : le Projet de Filets de Sécurité et de Résilience (PFSR), le Projet Régnal REPAIR, et le Projet de Réponse d'Urgence Contingente (CERP). Ce dernier permet de débloquer rapidement des fonds en cas de crise. Le plan d'action prévoit plusieurs formes d'aide : distribution de secours, transferts

La Grande île subit de lourds dégâts après le passage des cyclones Gezani et Fytia. La Banque mondiale a annoncé la mobilisation immédiate de 37 millions de dollars pour soutenir les populations touchées.



d'argent, programmes « argent contre travail », appui nutritionnel, et rétablissement des services d'eau et d'électricité. Le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) et le Bureau

National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC) se chargeront de la mise en œuvre sur le terrain. En effet, une mission, conduite par son représentant résident à Madagascar, Atou Seck, se rendra dans l'Est du pays, notamment à Toamasina, pour suivre la mise en œuvre de ces premières actions et évaluer les besoins pour la reconstruction. Selon lui, les familles touchées par les cyclones Gezani et Fytia restent au cœur des préoccupations de la Banque mondiale. « La solidarité et la résilience du peuple malgache sont exemplaires, et nous restons pleinement engagés à leurs côtés pour soutenir la reconstruction du pays », a-t-il déclaré. Cette aide d'urgence s'inscrit dans un contexte déjà préoccupant, où la population malgache faisait face à une insécurité alimentaire importante. Avant les cyclones, 1,57 million de personnes souffraient d'insécurité alimentaire, dont 84 000 étaient confrontées à une situation d'urgence alimentaire. Selon l'agence onusienne, ce chiffre devrait passer à 1,8 million.

R.I

LÉGISLATIVES EN THAÏLANDE

Le Premier ministre annonce un accord de coalition

Le Premier ministre thaïlandais Anutin Charnvirakul, dont le parti conservateur a remporté les législatives le week-end dernier, a annoncé vendredi avoir trouvé un accord de coalition avec le parti Pheu Thai, arrivé en troisième position. « Bien que les résultats des élections n'aient pas encore été officiellement confirmés, nous sommes convenus que le Pheu Thai nous soutiendra pour diriger la coalition », a déclaré Anutin lors d'une conférence de presse.

Selon les projections, le parti qu'il dirige, le Bhumjaithai, aurait obtenu un peu moins de 200 sièges à la Chambre basse, sur un total de 500, et devait donc trouver des alliés pour former une coalition. Le choix s'est porté sur le Pheu Thai, une formation populiste fondée par l'ancien Premier ministre, Thaksin Shinawatra, actuellement emprisonné pour corruption, qui devrait compter autour de 75 députés. « Nous devons laisser derrière nous tout différend passé et travailler ensemble en tant que gouvernement », a affirmé Anutin depuis le siège de son parti. Le Bhumjaithai et Pheu Thai formaient une coalition avant qu'Anutin ne s'en défasse à l'été 2025, en raison d'un différend sur la gestion du conflit frontalier avec le Cambodge.

TEMPÊTE NILS EN ESPAGNE

Une femme morte après l'effondrement d'un toit

Une femme de 46 ans est morte après qu'un toit d'un entrepôt s'est effondré sur elle lors du passage de la tempête Nils dans le nord-est de l'Espagne, ont annoncé vendredi les autorités de la région de Catalogne. Cette nouvelle forte dépression, la huitième de l'année dans la péninsule ibérique, a provoqué des rafales de vent qualifiés d'« exceptionnels » par les autorités. La victime a succombé à ses blessures après avoir été hospitalisée dans un état critique, ont précisé les autorités catalanes. A ce stade, six personnes restent hospitalisées en Catalogne, dont quatre dans un état

grave, après le passage jeudi de la tempête Nils, selon cette source, qui a appelé la population à la vigilance. La semaine passée, le passage coup sur coup des dépressions Leonardo puis Marta avait provoqué des inondations impressionnantes et l'évacuation de plusieurs milliers de personnes en Andalousie, dans le sud de l'Espagne.



BANGLADESH

Le BNP remporte les élections législatives

Le Parti nationaliste du Bangladesh (BNP) a remporté la majorité absolue des sièges aux élections législatives organisées jeudi dans le pays, a annoncé vendredi la commission électorale. Le parti dirigé par Tariq Rahman a remporté 212 des 300 sièges à pourvoir, contre 77 à la coalition du Jamaat-e-Islami, a déclaré devant la presse le premier secrétaire de la commission, Akhtar Ahmed. Aux premières heures de la matinée, un haut responsable du BNP, Salahuddin Ahmed, s'est réjoui de la « victoire attendue » de son camp lors du scrutin, qui devrait faire de son chef Tariq Rahman le prochain Premier ministre du pays. Un porte-parole de la commission électorale, Ruhul Amin Mollik, a annoncé plus tôt, que le taux de participation au scrutin avait atteint 59,44% des 127 millions d'électeurs inscrits, un peu au-dessus de la moyenne des scrutins les plus récents.

NIGERIA

L'élection présidentielle fixée au 20 février 2027

La Commission électorale nationale indépendante (INEC) a annoncé vendredi le calendrier des prochaines élections au Nigeria, fixant la présidentielle au 20 février 2027.

L'annonce a été faite par le président de l'INEC, Joash Ojo Amupitan, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Abuja lors de laquelle il a officiellement lancé le processus électoral en vue des élections générales de 2027.

Le président de l'INEC a annoncé que les scrutins présidentiel et pour l'Assemblée nationale se dérouleront le 20 février 2027, tandis que les élections des gouverneurs et des Assemblées des Etats auront lieu le 6 mars 2027.

Il a aussi précisé que cette annonce est faite « en stricte conformité avec les dispositions constitutionnelles et légales encadrant l'organisation des

élections au Nigeria ». « En vertu de la Constitution de la République fédérale du Nigeria de 1999, telle que modifiée, le mandat du Président, du Vice-Président, des Gouverneurs et des Vice-Gouverneurs des Etats de la Fédération – à l'exception des Etats d'Anambra, Bayelsa, Edo, Ekiti, Imo, Ogun, Kogi et d'autres Etats concernés – expirera le 28 mai 2027 », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter que « le mandat des membres de l'Assemblée nationale et des Assemblées des Etats prendra fin le 8 juin 2027 ». Citant les délais constitutionnels, Amupitan a expliqué : « Conformément aux articles 76(2), 116(2), 132(2) et 178(2) de la Constitution de la République fédérale du Nigeria de 1999, telle que modifiée, les élections à ces fonctions doivent se tenir au plus tôt 150 jours et au plus tard 30 jours avant l'expiration du mandat des titulaires ».

Equipe nationale

L'avis tranché de Kebbal sur Petkovic

International algérien et maître à jouer du Paris FC, Ilan Kebbal s'est exprimé sans détour sur son expérience en sélection et sur sa relation avec le sélectionneur Vladimir Petkovic, à l'occasion de son passage sur RMC. Pour sa première participation à la Coupe d'Afrique des Nations, le milieu offensif a découvert un tout autre niveau, même s'il a dû se contenter d'un temps de jeu limité. Lucide, Kebbal n'a pas caché une certaine frustration, tout en restant reconnaissant pour cette opportunité unique dans sa carrière. «J'ai pris ça d'une manière incroyable. Je n'avais jamais côtoyé ce genre de compétition. En plus de ça, on avait un très bon groupe. Je ne vais pas mentir, n'importe quel joueur veut jouer. Franchement, j'ai été très content d'être là-bas et de comprendre comment ça se passait dans ce genre de compétition. Je revenais de loin, il y a six mois, j'étais en Ligue 2, on se dit que c'est impossible de faire la CAN et il y a des joueurs devant moi. C'est le football, c'est normal. Comme je l'ai dit, j'étais prêt à jouer 5, 10 minutes... je suis content d'avoir eu 10 minutes de temps de jeu.» Interrogé sur Vladimir Petkovic, le joueur de 27 ans a livré une analyse honnête du technicien bosnien. «C'est un bon coach, mais qui n'est pas très forcément ouvert, il veut les résultats et, depuis qu'il est à la sélection, on a eu les résultats», a-t-il confié, soulignant à la fois les qualités du sélectionneur et son exigence.

L1- MOBILIS (19E JOURNÉE)

Le CSC bat l'ESS et grimpe à la 2e place

Le CS Constantine, vainqueur à domicile face à l'ES Sétif (2-0), a conforté sa place de dauphin, en revenant provisoirement à quatre points du leader, le MC Alger, alors que l'ASO Chlef a réalisé une excellente opération dans la course au maintien, en s'imposant en déplacement face au MC El-Bayadh (1-0), en ouverture de la 19e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputé vendredi, devant se prolonger samedi. Le derby de l'Est a logiquement souri aux Constantinois, plus entrepreneurs et volontaires. Le CSC est parvenu à faire la passe de trois, grâce à un doublé de Nassim L'ghoul, entré en cours de jeu en seconde de période. Le N.26 du CSC a délivré les siens, en ouvrant d'abord le score à

la 70e minute, avant de faire le break sept minutes plus tard (77e). Une victoire précieuse qui permet à la formation constante, dirigée par le technicien tunisien, Lassaâd Dridi, de réduire l'écart sur le leader, le MCA, ce dernier compte quatre matchs en moins. En revanche, l'Entente, qui enchaîne un troisième match sans victoire, se met en difficulté, se retrouvant désormais à trois points seulement de la zone de relégation. Les Sétifiens (13e, 20 pts), devront impérativement se relever pour éviter de se retrouver dans le rouge, à commencer par le prochain match à domicile face au MB Roussel, prévu le vendredi 20 février à 22h00. En bas du tableau, l'ASO Chlef a renoué avec la victoire, après une défaite et un nul, en allant

s'imposer chez la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (1-0). Alors que les deux équipes s'apprêtaient à se quitter sur un nul vierge, le milieu offensif Brahim Farhi, a surgi dans le temps additionnel pour offrir un succès ô combien précieux à son équipe (90e+2). A l'issue de cette victoire, l'ASO Chlef se hisse à la 12e position avec 21 points, alors que le MCEB, qui concède son premier revers après quatre matchs, reste scotché à la 16e et dernière place avec 11 unités.



toutes compétitions confondues, l'ancien joueur d'Al-Sadd reste l'un des éléments offensifs les plus influents du championnat.

MATCH GALA AU STADE NELSON MANDELA

La sélection de la RASD a donné la réplique à d'anciens internationaux algériens

Le match de gala entre la sélection du Sahara occidental à celle composée d'anciens internationaux algériens, disputé vendredi après-midi au stade Nelson Mandela de Baraki (Algér), a tenu toutes ses promesses et sur tous les plans, dans le cadre de cette louable initiative sportive et humanitaire, visant à mettre en avant l'attachement du peuple sahraoui à son identité et à son droit à l'autodétermination.

Dans les tribunes, le peuple algérien a bravé le froid et les conditions climatiques difficiles qui ont sévi à Alger pour répondre à l'ap-

pel : jeunes et moins jeunes, hommes et femmes ont effectué en effet le déplacement en grand nombre pour exprimer leur soutien à la juste cause du peuple sahraoui. Malgré le poids de l'âge, car composé de joueurs majoritairement cinquantenaires, la sélection algérienne a réalisé un bon match dans l'ensemble et a même failli l'emporter sur pénalité à la 50e minute de jeu. C'était sur un exploit individuel sur l'aile gauche du fraîchement incorporé Oussama Mokhtari, qui a obligé le défenseur sahraoui à intervenir de la main pour écarter le danger. L'arbitre de la ren-

contre n'a pas hésité à désigner le point de pénalité. C'est l'ancien buteur de la JS Kabylie, Hamid Berguiga qui s'est chargé de l'exécuter. Sa tentative a été réussie d'un contre pied parfait, mais l'arbitre a demandé à ce que la pénalité soit rejouée, car certains joueurs avaient prématûrement pénétré dans la surface de réparation. Mais «Bergui-Goal» a décidé de changer de pièce pour sa deuxième tentative, et cette fois, le ballon s'est dérobé du cadre et a heurté le poteau droit du gardien sahraoui avant de sortir hors des limites du terrain.



Coupe de la CAF

CRB -Otoho, le Chabab en patron?

Déjà assuré d'une place en quarts de finale grâce à sa victoire convaincante lors de la précédente journée face aux Singida Black Stars, le représentant algérien abordera ce rendez-vous avec une certaine sérénité. Toutefois, cette qualification anticipée ne signifie en aucun cas relâchement. Bien au contraire, le staff technique et les joueurs sont animés par la volonté de conclure cette phase des poules de la meilleure des manières, devant leur public et dans un stade qui symbolise les grandes ambitions continentales du club.

Pour le Chabab, l'objectif est clair : terminer à la première place du groupe afin de s'offrir un tableau théoriquement plus favorable lors des quarts de finale. Un classement final en tête permettrait également de renforcer la dynamique actuelle et d'envoyer un message fort aux futurs adversaires. Conscient de cet enjeu, Saïd Ramovic n'a laissé planer aucun doute sur ses intentions.

Ramovic exige la victoire

Le technicien belouizdadi a exigé la victoire, insistant sur la nécessité de rester compétitif jusqu'au dernier match et de ne jamais ba-

naliser une sortie africaine, encore moins à domicile. Sur le plan mental, cette rencontre représente aussi une opportunité idéale pour consolider la confiance du groupe. Jouer sans pression excessive, mais avec l'obligation morale de gagner, peut libérer les joueurs et favoriser un football plus fluide et plus audacieux. C'est précisément ce que recherche le staff, désireux de voir son équipe monter progressivement en régime avant l'entame des matches à élimination directe, où la moindre erreur peut être fatale.

Côté effectif, Ramovic a de quoi se réjouir. Il pourra compter sur la quasi-totalité de ses joueurs, ce qui lui offre un large éventail de solutions tactiques. Cette stabilité dans le groupe permettra au Chabab de préparer cette rencontre dans les meilleures conditions et d'aborder le match avec une équipe compétitive et équilibrée. La seule absence notable reste

celle de l'avant-centre Mohamed Ali Benhamouda, suspendu après son expulsion face à Singida. Un forfait certes regrettable, mais que le collectif belouizdadi tentera de compenser par une animation offensive plus variée. Face à une équipe d'Otoho qui jouera sans complexe et cherchera à soigner sa sortie, le CR Belouizdad devra faire preuve de sérieux et de maîtrise. Devant ses supporters, le Chabab sait qu'il a une occasion en or de conclure cette phase de groupes en véritable patron et de se projeter avec ambition vers les prochains tours.

H.M.

Qatar

Bounedjah buteur en Coupe

L'attaquant algérien Baghdad Bounedjah continue de briller sur les pelouses qataries. Ce vendredi, le buteur d'Al-Shamal SC s'est illustré en Coupe de l'Émir en contribuant activement à la qualification de son équipe pour les quarts de finale.

Opposé à Qatar SC dans le cadre des huitièmes de finale, Al-Shamal a su faire la différence dans une rencontre disputée. Titulaire à la pointe de l'attaque, Bounedjah n'a pas tardé à se mettre en évidence. Dès la 12e minute, l'international algérien a ouvert le score, confirmant une nouvelle fois son sens du but et son efficacité dans les moments clés.

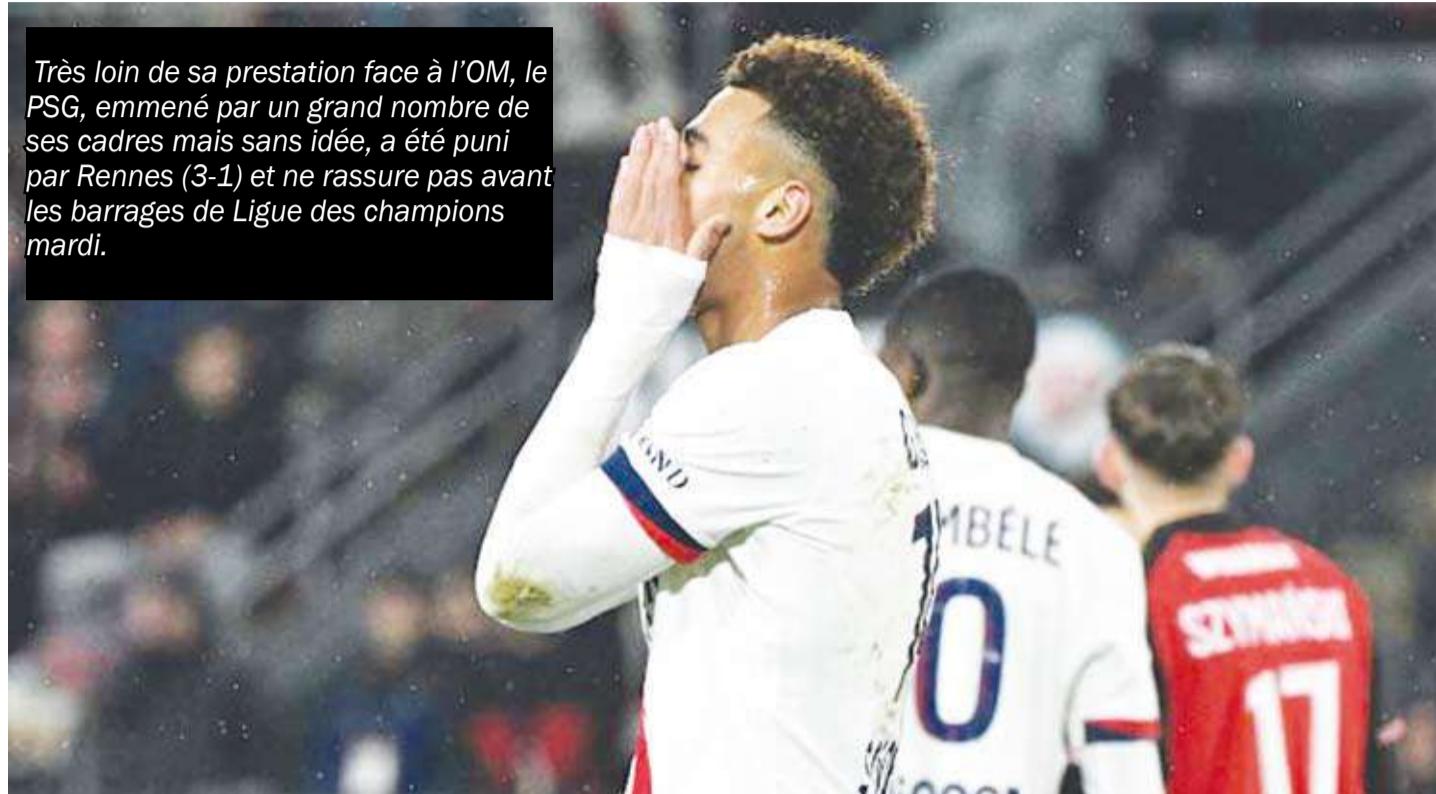
Cependant, la réaction adverse ne s'est pas fait attendre. Le Qatar SC est revenu au score à la 21e minute, relançant totalement le suspense. Mais juste avant la pause, Al-Shamal a repris l'avantage dans des circonstances favorables, profitant d'un but contre son camp pour mener 2-1 à la mi-temps. En seconde période, les coéquipiers de Bounedjah ont su gérer leur avance avec sérieux, résistant aux tentatives adverses pour conserver ce précieux avantage. Une victoire qui permet à Al-Shamal de poursuivre son parcours dans cette prestigieuse compétition qatarie.

Sur le plan individuel, Baghdad Bounedjah confirme son excellente forme cette saison. Avec désormais 7 buts et 4 passes décisives en 14 matchs

Ligue1

Le PSG tombe à Rennes

Très loin de sa prestation face à l'OM, le PSG, emmené par un grand nombre de ses cadres mais sans idée, a été puni par Rennes (3-1) et ne rassure pas avant les barrages de Ligue des champions mardi.



Cette défaite en ouverture de la 22e journée de Ligue 1 met les champions de France sous la pression de Lens, qui a l'occasion de repasser devant le PSG au classement. Cette saison, les Parisiens ont rarement enchaîné coup sur coup deux rencontres impressionnantes, c'était donc l'intérêt de ce déplacement à Rennes. L'idée était aussi de savoir si le PSG avait pleinement lancé sa saison en ce mois de février, comme l'année dernière en janvier. Mais le constat est bien différent au coup de sifflet final. A longueur de conférences de presse, le coach du PSG, Luis Enrique, soutient que son équipe est régulière et que le «meilleur moment de la saison» est arrivé. «On continue d'être dans la trajectoire de l'année dernière, on arrive au meilleur moment de la saison et ce résultat est important en terme de confiance», a-t-il insisté dimanche

dernier après la démonstration dans le clasique remporté 5-0. Mais au regard de cette défaite et de l'enchaînement des matches de niveau disparate, les faits disent le contraire.

Samba a été décisif

Vendredi soir en Bretagne, les joueurs de Luis Enrique ont mal pressé, ont moins couru et ont encore beaucoup raté. Ils ont aussi souffert dès le début du match du pressing des Rennais, qui ont livré un match complet malgré leur semaine compliquée. Après avoir encaissé cinq buts à l'aller au Parc des princes, les Bretons ont réussi à inscrire trois buts aux champions d'Europe et gagner avec deux buts d'écart, une défaite d'une ampleur rare pour le PSG depuis la finale de la Coupe du monde des clubs cet été (victoire 3-0 de Chelsea). Les joueurs rennais n'ont jamais

semblé gênés par le départ d'Habib Beye cette semaine et remplacé sur le banc vendredi soir par Sébastien Tambouret, qui dirige habituellement la réserve, en attendant l'arrivée probable de Franck Haise la semaine prochaine. Alors que Paris aurait pu profiter de cette situation, les champions d'Europe ont été très vite bousculés, notamment par cette frappe d'Esteban Lepaul (6e) qui a touché le poteau de Matvei Safonov, qui a perdu des points dans son duel avec Lucas Chevalier au poste de gardien du but en encaissant ces buts. Le Russe a été trop court sur la frappe enroulée d'Al-Tamari, qui s'est défait trop facilement Willian Pacho (1-0, 34e), puis il est resté figé sur sa ligne sur la tête d'Esteban Lepaul (2-0, 69e) et toujours pas décisif sur le but de Breel Embolo (3-1, 81e). Le défenseur Illya Zabarnyi est fautif et en retard sur deux buts, comme Pacho sur le premier.

club basque va vraisemblablement faire appel de cette décision d'interdiction de recrutement. Si cette sanction peut paraître très contraignante pour la majorité des clubs, le club basque, lui, ne va certes pas se satisfaire de cette décision. Mais compte tenu de sa politique sportive, qui stipule que les joueurs alignés doivent être basques, le recrutement n'est pas le principal levier du club. Bien au contraire, l'Athletic base avant tout son effectif sur la formation même s'il lui arrive parfois de recruter ou rappeler des joueurs déjà passés par le club, comme c'est été avec le retour du défenseur central Aymeric Laporte, chose qui pour l'instant est désormais interdit pour l'Athletic Bilbao jusqu'en janvier 2028.

LIGA

L'Athletic Bilbao ne pourra pas recruter

Fifa vient d'inscrire l'Athletic Bilbao sur la liste des clubs interdits d'inscrire de nouveaux joueurs, et

donc de recruter. Ainsi, les Basques ne pourront plus se renforcer avant le mercato hivernal 2028. Si aucune raison officielle n'a été dévoilée pour le moment, cette décision va pénaliser l'actuel dixième de LaLiga qui, selon les médias espagnols, aurait hérité de cette sanction à cause d'un litige concernant le prêt de son gardien, Alex Padilla, international mexicain de 22 ans. Prêté aux UNAM Pumas en janvier 2025 dans le cadre d'une opération payante de 400.000 euros, il aurait ensuite été rappelé avant la fin initialement prévue du prêt, moyennant 300.000 euros versés au club mexicain, une opération totalement interdite par le règlement. A noter que le club mexicain n'a pas encore été inquiété dans cette affaire et que le

ANGLETERRE

Bellingham attend la délivrance

Bellingham n'a pas participé aux matchs de l'Angleterre au début de la saison 2025-26 après avoir subi une opération de l'épaule l'été dernier. Cette décision a été prise pour remédier à un problème de santé de longue date, permettant ainsi au jeune joueur de 22 ans, toujours très actif, de se sentir à nouveau parfaitement à l'aise dans son corps.

C'était le cas lors des matchs de la Liga et de la Ligue des champions, Bellingham passant à la vitesse supérieure alors que le Real Madrid poursuivait sa quête de nouveaux titres majeurs en Espagne et à l'étranger. Cependant, sa progression a été brusquement interrompue le 1er février, après moins de 10 minutes de jeu lors d'un match de Liga contre le Rayo Vallecano. Bellingham a dû quitter le terrain en larmes après

s'être saisi la jambe et s'être effondré sur la pelouse. Au départ, on pensait que le «Galactico» du Santiago Bernabeu ne serait absent que pendant environ cinq semaines, ce qui lui aurait permis d'être sélectionné en équipe nationale en mars. Mais selon les dernières informations en provenance d'Espagne, Bellingham pourrait être absent pendant plusieurs mois.

Tuchel fait le point

Tuchel admet qu'il pourrait être privé de son joueur emblématique lorsque l'Angleterre affrontera l'Uruguay et le Japon, lors de ses derniers matchs avant la sélection de l'équipe pour la Coupe du monde. Le sélectionneur des Three Lions, Tuchel, qui s'est engagé dans un nouveau contrat, a déclaré à propos de Bellingham lors du tirage au sort de la Ligue des

nations de l'UEFA: «Le club [le Real Madrid] est un peu plus prudent quant à la durée de sa convalescence. Jude se donne à fond, et comme nous le connaissons, il est déterminé et très professionnel. Il fera tout son possible pour être avec nous en mars. Bien sûr, nous sommes en contact, c'est normal, et nous lui souhaitons bonne chance... Nous ferons tout notre possible pour l'aider et le soutenir. C'est une petite course contre la montre.»



ARABIE SAOUDITE

Ronaldo reprend avec Al-Nassr

La dernière apparition de Ronaldo remonte au 30 janvier, lorsqu'il a marqué aux côtés de Mohamed Simakan et Kingsley Coman lors de la victoire d'Al-Nassr contre Al-Kholood. Il a manqué les trois derniers matchs depuis lors, mais l'équipe de Jorge Jesus s'en est bien sortie sans le quintuple vainqueur du Ballon d'Or, remportant trois victoires sans encaisser de but. L'ancienne star du Real Madrid et de Manchester United serait frustrée par le manque de soutien apparent du PIF en Arabie saoudite, son équipe n'ayant pu que regarder Karim Benzema quitter Al-Ittihad pour rejoindre Al-Hilal, qui occupe actuellement la première place de la Saudi Pro League.

Il a repris l'entraînement relativement rapidement et des informations ont rapidement circulé, affirmant qu'un retour dans la sélection pour les matchs était imminent. L'international portugais semble désormais prêt à rejoindre Coman, Joao Felix et Sadio Mané dans l'équipe d'Al-Nassr, sa protestation semblant désormais terminée.

Ronaldo a récemment reçu le soutien de son ancien coéquipier madrilène Toni Kroos, qui a déclaré: «La ligue saoudienne est un phénomène étrange. Personne n'en avait entendu parler avant l'arrivée de Cristiano Ronaldo, et maintenant ils manquent de respect à l'homme qui les a fait connaître au monde entier. Si Cristiano part demain, cette ligue perdrait tout son charme. Sans Ronaldo, personne ne s'intéresserait à la ligue saoudienne.»

La Ligue professionnelle saoudienne s'est montrée moins compréhensive, déclarant: «La Ligue professionnelle saoudienne est structurée autour d'un principe simple : chaque club fonctionne de manière indépendante selon les mêmes règles. Les clubs ont leur propre conseil d'administration, leurs propres dirigeants et leur propre direction footballistique. Les décisions en matière de recrutement, de dépenses et de stratégie appartiennent à ces clubs, dans un cadre financier conçu pour garantir la durabilité et l'équilibre concurrentiel. Ce cadre s'applique de manière égale à l'ensemble de la ligue.»

Cristiano s'est pleinement engagé auprès d'Al Nassr depuis son arrivée et a joué un rôle important dans la croissance et l'ambition du club. Comme tout compétiteur d'élite, il veut gagner. Mais aucun individu, aussi important soit-il, ne peut prendre de décisions au-delà de son propre club.»

Le retour du joueur de 41 ans est un coup de pouce indéniable pour Al-Nassr, même si le club est en pleine série de sept victoires consécutives. Ronaldo a marqué 17 buts en Saudi Pro League cette saison, seuls Ivan Toney et Julian Quinones ayant fait mieux avec respectivement 20 et 18 buts.

LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcourt de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace.

VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité.

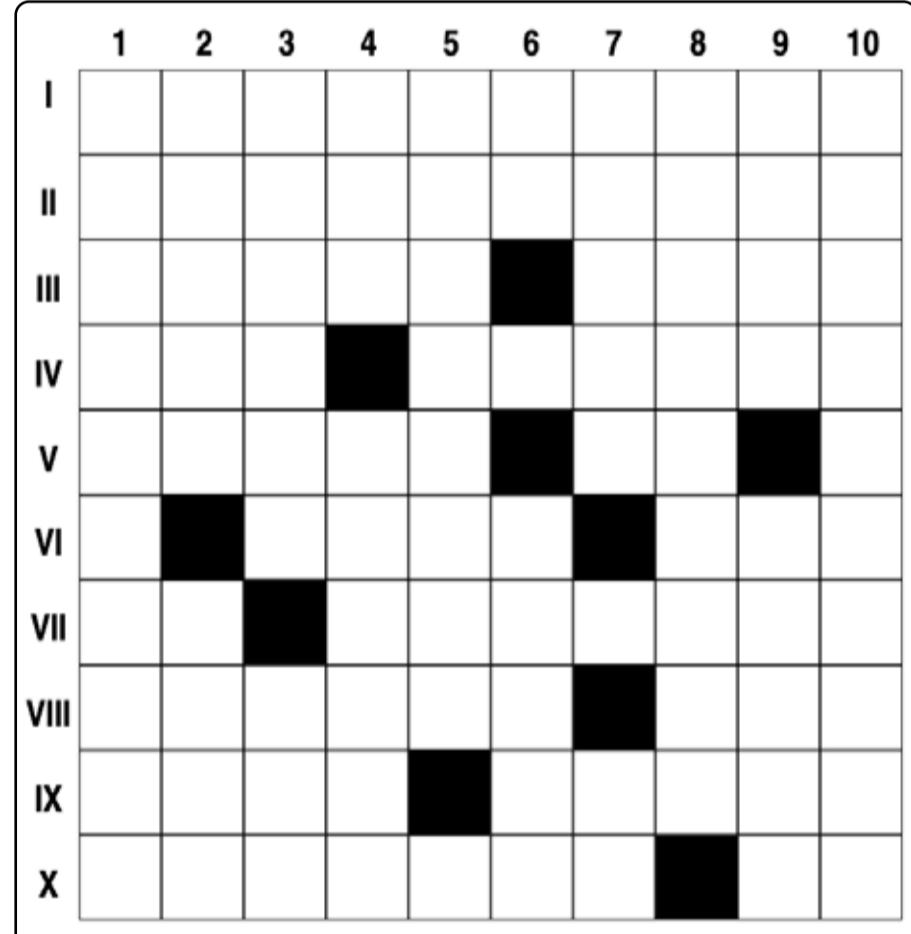
Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.

Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.
VERTICALEMENT

VERTICALEMENT

1 Gros oeuvre ou grand oeuvre

2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne.
4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur.
5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes.
8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.



MOTS MÊLÉS

la ville qui ne dort jamais (New York)

| | | |
|---------|---------|----------|
| ALGUE | ECLUSE | ISTHME |
| AMERRIR | ECUME | JETEE |
| BAIE | ELEMENT | JUSANT |
| BARRAGE | ESTRAN | LAGON |
| CRABE | ETALE | LAISSE |
| DICHE | HOULE | LITTORAL |

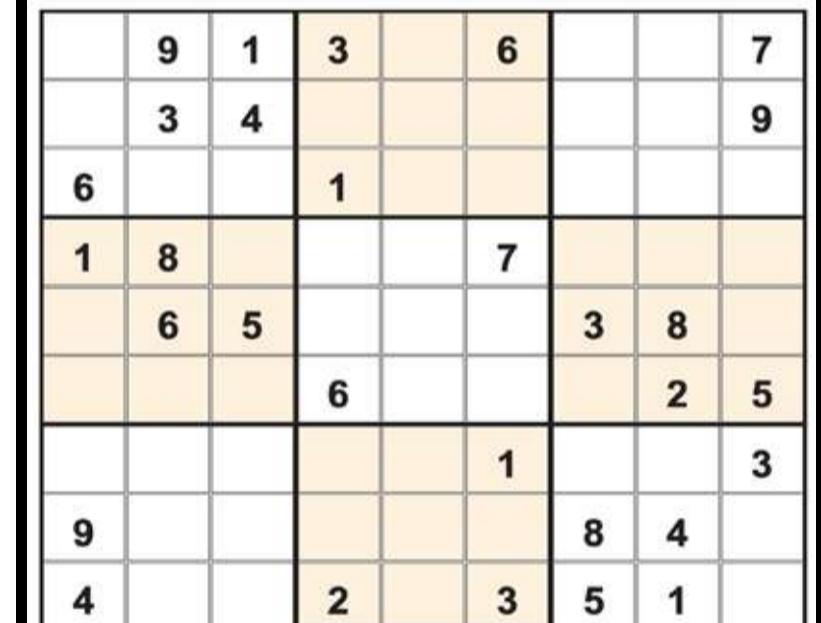
MAREE
MARNAGE
MASCARET
MEDUSE
MER
PARE
PHARE
POLDER
SABLE
TEMPETE
VAGUES
VAGUETE



SUDOKO

— LES MOTS CROISÉS

SUDOKO



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



Promotion de la chanson chaâbi

Une formation dédiée aux candidats du festival national

NASSIM TERKI

À quelques semaines de la 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi, l'Institut national supérieur de musique Mohamed-Fawzi accueille depuis jeudi une série de master-class destinées aux candidats retenus pour les épreuves finales. Ces sessions, consacrées à l'histoire du chaâbi, à ses modes, à ses structures musicales et poétiques ainsi qu'à ses liens avec d'autres traditions, constituent l'un des axes forts de cette édition. Animées par des musiciens, des universitaires et des spécialistes de divers genres musicaux, elles donnent au festival une dimension pédagogique assumée. Abdelkader Bendamèche, commissaire de l'événement, a ouvert ces rencontres en rappelant aux jeunes candidats les exigences d'*« un art qui a ses règles et sa déontologie »*. La chanson chaâbi, a-t-il insisté, demeure « une école instituée par des chouyoukh, un héritage que la nouvelle génération doit connaître ». Il a également exhorté les participants à s'engager pleinement dans cette formation, estimant que l'apprentissage reste précieux, indépendamment du palmarès. Seize candidats, dont deux femmes originaires de wilayas aussi diverses que Médéa, Tiaret, Constantine, Blida, Annaba, Mostaganem, Miliana, Béjaïa, Alger et Skikda, ont été sélectionnés pour la phase finale prévue du 9 au 12 mars au palais de la culture Moufdi-Zakaria, en soirée durant le mois de ramadan. Au total, 52 artistes avaient déposé leur candidature en envoyant des enregistrements de quelques minutes. Bendamèche a regretté de ne pas avoir pu auditionner chaque postulant dans sa wilaya, une opération qui aurait nécessité des moyens logistiques plus importants. Cette 15^e édition est également placée sous le signe de l'hommage, avec une revalorisation attendue de deux fi-

En prévision de la 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi, seize candidats suivent à Alger des masterclass destinées à renforcer leurs connaissances musicales et à préserver un patrimoine authentiquement algérien.



gures du chaâbi : M'hamed Bourahla et Khelifa Belkacem, disparus respectivement en 1984 et 1951. Le commissaire du festival évoque une démarche de « reconsideration et de reconnaissance » envers ces maîtres souvent relégués dans la mémoire collective. Deux courts documentaires et des biographies seront présentés au public. Les masterclass ont donné lieu à plusieurs communications. Le musicien d'andalou Farid Khodja a détaillé les modes du chaâbi, en rappelant leur filiation avec la musique arabo-andalouse et l'ajout progressif du mode sihli. Il a explicité les correspondances entre modes et noubas, ainsi que d'autres notions techniques propres aux deux univers. Le journaliste et spécialiste du patrimoine chaâbi Mohamed Belarbi s'est intéressé à la structure poétique, en abordant l'isopséphie, une méthode fondée sur la valeur numérique des lettres permettant d'identifier la signature d'un poème et

son époque. La question de l'imitation et de la reproduction d'erreurs dans l'interprétation chaâbi a été soulevée par Khaled Yacine Chahalal, qui déplore que certaines imprécisions de prononciation ou de phrasé se transmettent de génération en génération. Selon lui, ces dérives nuisent à la rigueur stylistique du genre et nécessitent d'être corrigées. D'autres intervenants ont exploré la structure musicale et poétique de l'istikhabar, à travers une intervention de Mohamed Hemaïdia, ou encore les notions d'insiraf et d'inkilab, du répertoire andalou à leur intégration dans la chanson chaâbi, développées par le maestro Abdelhadi Bokorra. Les masterclass doivent s'achever ce lundi, avec une séance consacrée à l'histoire du chaâbi animée par le commissaire du festival, suivie d'un échange collectif avec l'ensemble des encadrants. Une étape qui scelle la préparation des candidats avant les soirées de compétition.

Un entretien culturel pour relancer le partenariat algéro-serbe

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a reçu mardi, au palais de la culture Moufdi-Zakaria, une délégation du groupe parlementaire d'amitié « Serbie-Algérie », conduite par le député Goran Rakic, en visite de travail dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays. Durant l'entretien, la ministre et ses interlocuteurs ont passé en revue les pistes d'un rapprochement culturel jugé priori-

taire par les deux parties. Les discussions ont porté sur l'échange d'expertise dans plusieurs disciplines artistiques : le chant, le patrimoine populaire ou encore l'art lyrique, domaines dans lesquels les institutions culturelles algériennes entendent mettre en avant leurs savoir-faire. Cette orientation s'inscrit dans un contexte où Alger et Belgrade revendiquent une relation ancienne, nourrie d'une histoire politique et diplomatique partagée. Les deux délégations ont

ainsi insisté sur la nécessité de faire de la culture un vecteur de dialogue, de circulation des idées et de valorisation du patrimoine immatériel. La possibilité d'accueillir des projets conjoints dans les structures culturelles nationales a également été évoquée comme un levier de coopération concrète. En marge de la rencontre, la délégation serbe a parcouru les différents espaces du palais de la culture et visité une exposition artistique préparée pour l'occasion.

Ses membres ont salué « la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien », soulignant l'intérêt d'un partenariat appelé, selon eux, à se développer. Cette visite s'inscrit plus largement dans l'effort engagé pour dynamiser la diplomatie parlementaire entre les deux pays. Elle vise à donner un nouveau souffle au partenariat algéro-serbe dans le domaine culturel, avec l'ambition affichée d'élargir les perspectives de collaboration à moyen terme.

Un important site rupestre de 10 000 ans découvert dans le Sinaï

Un site archéologique d'art rupestre, daté d'environ 10 000 ans, a été mis au jour dans la péninsule du Sinaï, à l'est de la Egypte, a annoncé jeudi le ministère égyptien du Tourisme et des Antiquités. Le lieu, baptisé « plateau d'Oumm Irak », présente un vaste abri rocheux d'une centaine de mètres de long dont les gravures et peintures per-

mettent de suivre l'évolution des formes d'expression humaine, depuis la préhistoire jusqu'aux périodes islamiques. Selon le communiqué du ministère, les équipes du Conseil suprême des Antiquités, actives dans le sud de la péninsule, considèrent le site comme « l'un des nouveaux sites archéologiques les plus importants », en raison de sa valeur historique et

artistique. Pour Hisham El-Leithy, secrétaire général du Conseil, la diversité chronologique du lieu en fait « un musée naturel à ciel ouvert ». Le plafond de l'abri rocheux présente de nombreuses peintures à l'encre rouge, silhouettes d'animaux, symboles, inscriptions en arabe et en nabatéen. Certaines gravures, précise le communiqué, « reflètent les modes de vie et les activi-

tés économiques des premières communautés humaines ». À l'intérieur, les archéologues ont identifié des déjections animales, des murets de pierre et des traces de foyers, autant d'indices témoignant d'un lieu occupé sur de longues périodes. Pour le ministre des Antiquités, Sherif Fathi, ces vestiges constituent « une nouvelle preuve de la succession des civilisations

Mémoire du Sahara
Au CCU, Yamina Miri fait du conte un outil de transmission

Le Centre culturel universitaire a accueilli jeudi une rencontre littéraire consacrée à l'ouvrage Des contes et des lieux du Tassili N'Ajjer, signé par l'auteure Yamina Miri. Devant un public composé d'étudiants et d'enseignants, l'écrivaine a proposé une lecture sensible de son travail, articulée autour de la transmission, de l'imaginaire et du rapport au patrimoine saharien.

L'échange a permis de situer ce recueil bien au-delà d'une compilation de récits. Pour Yamina Miri, le conte demeure un outil de préservation culturelle.

«Quand on raconte un conte, on transmet ses principes, sa culture, sa religion, l'éducation», a-t-elle souligné, rappelant que la narration porte en elle des valeurs et une identité. Le livre s'inscrit ainsi dans une démarche de valorisation d'un patrimoine immatériel souvent méconnu. Ingénierie agronome et titulaire d'un magistère en écologie, Yamina Miri revendique une écriture nourrie de ses deux univers : l'analyse scientifique et la sensibilité littéraire. Son approche relie étroitement les lieux aux légendes, les traces du passé aux ressorts de l'imaginaire. Le Tassili N'Ajjer y apparaît comme une mémoire vivante, un territoire dont les récits portent l'empreinte des paysages et des sociétés qui l'ont façonné.

L'auteure a également insisté sur la multiplicité des niveaux de lecture que permet le conte. «Il y a différents niveaux de lecture. L'enfant, lorsqu'il lit, voit les mots alignés. Il ne va pas chercher plus loin. [...] L'adulte, lui, lit entre les lignes, perçoit les nuances», a-t-elle expliqué. Un rappel que l'apparente simplicité du récit dissimule souvent une profondeur accessible selon l'âge, l'expérience et la sensibilité du lecteur. Les échanges avec la salle ont porté sur son processus d'écriture, la documentation mobilisée et la place du désert dans l'imaginaire collectif. Pour Yamina Miri, raconter le Tassili revient à préserver un héritage menacé et à transmettre aux jeunes générations un rapport plus intime à leur territoire. L'ouvrage se veut ainsi un pont entre mémoire, récit et sensibilisation culturelle, dans un contexte où la question de la

sur cette portion importante du territoire égyptien au fil des millénaires ». Il qualifie la découverte d'ajout « significatif à la carte des antiquités égyptiennes ». Le site se situe dans le sud du Sinaï, une région où l'État mène actuellement un vaste programme immobilier et touristique, modifiant profondément le paysage de cette zone stratégique.

Trait d'esprit

“Si tu ne sais pas user de la minute, tu perdras l'heure, le jour, et toute la vie.”

Alexandre Soljenitsyne

Ligue des champions d'Afrique Le MCA rate la marche face au Mamelodie Sundows (0-2)

Dans un match capital pour la qualification, Sundowns et LE MC Alger s'affrontaient dans ce qui ressemblait à une "finale" de poule : les Algérois pouvaient se qualifier avec au moins un point, tandis que les Sud-Africains devaient absolument gagner. Dès la 6^e minute, Mamelodi Sundowns a frappé un grand coup. Sur une action bien construite, Grant Kekana a ouvert le score d'une tête (1-0), offrant l'avantage aux siens face à un MCA sous pression. Face à ce but précoce, le MC Alger a tenté de réagir, mais n'a pas réussi à trouver la faille. Les hommes de Rulani Mokwena ont dominé des séquences au milieu de terrain et tenté de créer des opportunités, sans succès. Cette victoire 1-0 des Sundowns a éliminé le MC Alger de la compétition, car les Algérois n'ont pas réussi à accrocher au moins un point qui leur aurait permis de poursuivre l'aventure en quarts de finale.

H. M.

Barrage de Taksebt Le taux de remplissage à 40%



Le barrage de Taksebt, l'un des principaux ouvrages hydrauliques du pays, affiche désormais un taux de remplissage de 40 %, soit environ 68 millions de mètres cubes d'eau stockés, grâce aux pluies et chutes de neige récentes, rapporte l'APS. Sa capacité totale est estimée à 180 millions de mètres cubes. Le wali de Tizi Ouzou, Aboubakr Esseddik Boucetta, a inspecté le site pour évaluer la situation et suivre les opérations de nettoyage menées par l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT). Il a insisté sur la nécessité d'assurer une distribution régulière de l'eau et d'optimiser la gestion de cette ressource stratégique, qui alimente Tizi Ouzou, Boumerdès et une partie d'Alger. Lors de sa visite, le wali s'est également rendu à la station de transfert des eaux de l'oued Sebaou, dont la capacité actuelle est de 230 000 m³ par jour. Un projet est en cours pour porter ce volume à 450 000 m³ quotidiennement, renforçant ainsi la sécurité hydrique de la région. Des instructions ont été données pour garantir le bon fonctionnement de la station et prévenir les pannes techniques. La mise en service de cette station en 2023 avait déjà permis d'améliorer l'approvisionnement en eau dans les wilayas concernées, après une période de stress hydrique.

ENTMV Les réservations en ligne désormais disponibles

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement officiel de son service de réservation en ligne. Désormais, les voyageurs résidant en Algérie ou à l'étranger peuvent acheter leurs billets directement via le site web dédié de l'entreprise, sans avoir à se déplacer en agence. L'ENTMV précise que cette nouvelle plateforme permet aux clients de consulter le programme des traversées, de choisir leur destination et leur date de voyage, puis de finaliser leur réservation en quelques clics. Le but

est de réduire les files d'attente, de gagner du temps et d'offrir une plus grande flexibilité, surtout pendant les périodes de forte affluence. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de modernisation des services proposés par l'ENTMV, visant à améliorer le confort et la satisfaction des usagers. En digitalisant une partie de ses processus, l'entreprise entend répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus connectée et soucieuse de simplicité. Pour accéder au service, il suffit de se rendre sur le site officiel de l'ENTMV et de suivre les étapes indiquées. ■

L'Algérie et la Somalie renforcent leur partenariat contre la criminalité transnationale

Une délégation policière somalienne, conduite par le commandant général des forces de police somaliennes, le brigadier Asad Osman Abdullah, a été reçue par le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, en présence de l'ambassadeur de Somalie en Algérie. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération dans des domaines clés : formation spécialisée, lutte contre la cybercriminalité, police scientifique et lutte contre la criminalité organisée transna-



tionale. La délégation somalienne effectuera également des visites de terrain

pour découvrir l'expertise algérienne en matière de sécurité. ■

L'EXPRESS

FORMATION DES GUIDE TOURISTIQUES NON AGRÉÉS 1 715 professionnels concernés par la VAE à Illizi

La session nationale de formation des guides touristiques non agréés a été lancée, hier, depuis l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle à Illizi, en présence du secrétaire général (SG) du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MFEP) et de cadres du ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA).

Dans une allocution d'ouverture, le SG du MFEP, Mehdi Bouchetara, a indiqué que l'opération de validation des acquis de l'expérience (VAE) dans le secteur du tourisme s'inscrit dans le cadre du perfectionnement de la ressource humaine, dans le but d'améliorer la performance à l'échelle régionale et nationale. Qualifiant cette opération de «qualitative», car reconnaissant l'expérience acquise sur le terrain, l'intervenant a souligné que «l'action conjointe avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a permis la valorisation des compétences professionnelles». Le même responsable a ajouté que la démarche vise à faire bénéficier les futurs guides touristiques de courtes formations pour consolider leurs compétences et les hisser aux standards requis et contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité des prestations et de l'image de l'Algérie à l'échelle internationale. Pour sa part, le directeur de la formation et du développement des ressources humaines au MTA, Abdelaziz Madoui, a indiqué que cette session de formation a pour objectif de régulariser la situation professionnelle de plus de 1 715 guides touristiques non agréés recensés à travers le territoire national, en leur décernant des diplômes validés via l'expérience acquise. Madoui a fait état aussi de l'élaboration d'un programme de formation complémentaire de 60 heures, soit une dizaine de jours, en application du protocole de coopération signé



entre le MTA et le MFEP, portant sur la fédération des efforts, la valorisation de la ressource humaine et le perfectionnement du niveau professionnel, dans le domaine de l'accompagnement touristique. Et de signaler, au terme de son intervention, que cette approche a pour but de conférer plus de qualité aux prestations touristiques et à l'établissement de normes professionnelles à même de consolider la place de l'Algérie comme destination touristique, répondant aux standards et exigences nationales et internationales. Cette rencontre a été mise à profit pour la signature de deux conventions de

partenariat entre la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels et les secteurs du Tourisme et de l'Artisanat et de la Jeunesse et des Sports. Ces conventions portent sur l'échange de prestations de formation et de stages pratiques au niveau des installations touristiques, l'organisation de visites de terrain pour l'encadrement des promus de la formation, l'appui à la formation sportive, ainsi que l'organisation de cycles de recyclages pour les personnels du secteur de la Jeunesse et des Sports dans les établissements de formation professionnelle. ■

BÉJAÏA

Sonelgaz face à la montée des actes de sabotage

PAR IDIR MEHDADI

La direction de distribution de Sonelgaz à Béjaïa alerte sur une recrudescence inquiétante des actes de vol et de sabotage depuis le début de l'année 2025. Pas moins de 55 incidents ont été signalés, visant principalement les réseaux d'électricité et de gaz dans plusieurs communes de la wilaya. Madame Laidi Ghanima, responsable communication à la direction de Sonelgaz de Béjaïa, a exprimé son inquiétude face à ce phénomène croissant. Elle souligne que ces actes impactent gravement la qualité et la continuité de l'approvisionnement énergétique, générant des perturbations

récurrentes au détriment des citoyens. Les faits rapportés concernent plusieurs localités, notamment Oued Ghir, Ighrem, Akbou, Amizour, Amalou et Sidi Aïch, parmi d'autres. Sur le réseau électrique, 23 vols ont été enregistrés, incluant la disparition de 1 261 mètres linéaires de câbles basse tension, trois transformateurs, six disjoncteurs et deux serrures de postes transformateurs de moyenne tension. Par ailleurs, le réseau gazier n'est pas épargné, avec 32 vols constatés, touchant 15 branchements, 14 colonnes montantes et trois tronçons du réseau de transport de gaz. Au-delà des dégâts matériels, ces actes entraînent des conséquences lourdes. Ils perturbent gravement le service pu-

blic, provoquant des coupures d'électricité ressenties par les habitants, et imposent à l'entreprise des pertes financières considérables. Les coûts dédiés aux travaux de réparation et au rétablissement des services dépassent les trois millions de dinars. Sonelgaz insiste également sur les risques importants que posent ces actes pour la sécurité, notamment les dangers d'électrocution et d'incendie, mettant en péril aussi bien les infrastructures que la sécurité des personnes et des biens. Dans ce contexte alarmant, l'entreprise appelle à une vigilance accrue et à une mobilisation collective pour protéger les infrastructures énergétiques, indispensables au quotidien des citoyens. ■